

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2291 - 29 juin 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Les patrons continuent de licencier,
les travailleurs de payer l'austérité**

**Le changement,
il faudra lutter
pour l'imposer !**



**Coup de pouce au smic
On est loin du compte**

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Force de dissuasion nucléaire
 ■ Éviction d'un ministre
 ■ Les Verts et le gouvernement
 ■ « Action de groupe » des consommateurs
- p. 5 ■ Ayrault annonce sa politique
 ■ Le « coup de pouce » de Hollande au smic
 ■ Smic et cotisations patronales
- p. 6 ■ Fonction publique : poursuite des baisses des effectifs
 ■ Éducation nationale : postes au compte-gouttes
 ■ Dans le secondaire : des postes précaires
 ■ Hausse du gaz annoncée
- p. 7 ■ Le PCF ne participera pas au gouvernement, mais il le soutient et le cautionne
 ■ Santé des travailleurs
- p. 10 ■ Monaco : les travailleurs se battent pour leur retraite
 ■ Amazon à Chalon-sur-Saône
 ■ Tahiti, la misère au soleil

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Sommet de la Terre de Rio
 ■ Brésil : dis-moi qui tu hantes...
 ■ Paraguay : paysans massacrés
 ■ Zone euro : la crise continue
 ■ Les retraites de l'OCDE
- p. 16 ■ Égypte : après l'élection de Mohammed Morsi
 ■ Espagne : Ce n'est pas aux classes populaires de payer

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Air France
 ■ Assa Abloy - Moulins (Allier)
- p. 12 ■ SNCF Saint-Lazare banlieue
 ■ SNCF Paris gare de Lyon
 ■ SNCF Reims
 ■ Rotos 93 - Le Blanc-Mesnil
- p. 13 ■ Continental - Clairoux (Oise)
 ■ Faurecia Siedoubs - Montbéliard
 ■ Elm Leblanc - Drancy
- p. 14 ■ Centre hospitalier - Belfort-Montbéliard
 ■ Hôpital Charles-Nicolas - Rouen
 ■ EASI - Seyssinet (banlieue de Grenoble)
 ■ France-Télécom - Rennes
- p. 15 ■ Sealynx - Charleval (Eure)
 ■ Groupe Doux
 ■ Travail du dimanche

Cet été, dans votre ville, Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Comme chaque été, les militants de Lutte Ouvrière vont sillonner les routes, faisant chaque jour étape dans une ville différente, pour aller à la rencontre de la population, discuter de la situation et défendre leurs idées.

Hollande a remplacé Sarkozy à la présidence, le Parti socialiste a maintenant la majorité dans toutes les institutions, mais quel changement peuvent en attendre les travailleurs ?

Il y a eu quelques gestes symboliques concernant la baisse des salaires des ministres ou l'augmentation, du moins pour cette année, de l'allocation de rentrée scolaire. Mais, sitôt les élections passées, les plans de licenciements collectifs repartent de plus belle et le gouvernement laisse faire les patrons de grands groupes qui, comme PSA, auraient pourtant les moyens de continuer à payer tous les salariés menacés de chômage. Le « coup de pouce » donné au smic est tellement faible qu'il ne compense même pas la hausse des produits de première nécessité, tels que

les produits alimentaires ou l'énergie. Dans l'enseignement, le gouvernement maintient l'essentiel des suppressions décidées par son prédécesseur. Et si Hollande a promis d'augmenter les effectifs des ministères de l'Éducation, de l'Intérieur et de la Justice, cela se fera au détriment d'autres services publics pourtant indispensables. Avant même que le prochain budget soit présenté, on parle d'austérité qui, comme précédemment, va frapper la population laborieuse.

Pour défendre leurs intérêts vitaux que sont l'emploi et les salaires, les travailleurs ne devront compter que sur leur lutte, pas sur un gouvernement qui s'incline devant le pouvoir de l'argent.

Pour discuter de cette situation, pour défendre le programme de lutte qui était celui de Nathalie Arthaud à la présidentielle et qui est plus que jamais d'actualité, les militants de Lutte Ouvrière viendront à votre rencontre dans les villes dont nous publions ici une première liste.



Franche-Comté

- Lundi 2 juillet : **Épinal** (Vosges)
 Mardi 3 juillet : **Saint-Dié** (Vosges)
 Mercredi 4 juillet : **Vesoul** (Haute-Saône)
 Jeudi 5 juillet : **Belfort** (Territoire de Belfort)
 Vendredi 6 juillet : **Pontarlier** (Doubs)
 Samedi 7 juillet : **Besançon** (Doubs)

Pyrénées

- Lundi 2 juillet : **Anglet** (Pyrénées-Atlantiques)
 Mardi 3 juillet : **Bayonne** (Pyrénées-Atlantiques)

- Mercredi 4 juillet : **Dax** (Landes)
 Jeudi 5 juillet : **Tarbes** (Hautes-Pyrénées)
 Vendredi 6 juillet : **Pau** (Pyrénées-Atlantiques)
 Samedi 7 juillet : **Auch** (Gers)

Tarn-Languedoc

- Lundi 2 juillet : **Albi** (Tarn)
 Mardi 3 juillet : **Montauban** (Tarn-et-Garonne)
 Mercredi 4 juillet : **Castres** (Tarn)
 Jeudi 5 juillet : **Narbonne** (Aude)
 Vendredi 6 juillet : **Perpignan** (Pyrénées-Orientales)
 Samedi 7 juillet : **Carcassonne** (Aude)

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière**

en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

Derrière le changement, la continuité

Dans une récente interview télévisée, Laurence Parisot, présidente du Medef, a tenté de faire pleurer dans les chaumières en contant les malheurs des patrons français dont les marges se rétrécissent de plus en plus... Petite scène destinée à montrer que le patronat n'est pas content à l'idée d'augmenter le smic. Et Parisot d'affirmer que la moindre augmentation du smic au-delà de ce que prescrit la loi, ce serait des centaines de petites entreprises poussées à mettre la clé sous la porte, et donc des dizaines de milliers d'emplois qui seraient supprimés ! Ben voyons !

Cela fait plusieurs années qu'il n'y a pas eu le moindre « coup de pouce » au smic et pourtant le chômage n'a cessé d'augmenter. Et les suppressions d'emplois ne sont pas le fait du boulanger de quartier ou du petit entrepreneur en bâtiment qui, au demeurant, quand ils sont poussés à la fermeture, ne le sont pas parce que leurs salariés sont trop bien payés, mais parce qu'ils sont étranglés par leurs banquiers ou par leurs donneurs d'ordres.

Mais c'est le trust Peugeot qui prépare depuis trois ans son plan de fermeture de l'usine d'Aulnay, avec 3 400 licenciements directs à la clé, 9 000 peut-être en comptant les sous-traitants, et cela sans aucun rapport avec le montant du smic.

Parisot n'a vraiment aucune raison de s'affoler. Après déduction de l'inflation, il ne restera en fait de « coup de pouce » qu'environ 6,6 euros par mois ! Et encore, seulement pour les smicards. Voilà ce qui mesure le « changement » promis par Hollande en matière de pouvoir d'achat. Toutes les familles ouvrières ont pourtant de plus en plus de mal à joindre les deux bouts et on vient d'annoncer une nouvelle hausse du gaz et de l'électricité, sans parler de tout le reste.

Une autre annonce mérite d'être confrontée à celle-ci. Pendant sa campagne, Hollande avait promis de doubler le plafond des dépôts sur le livret A. Finalement, il sera un peu augmenté, mais pas doublé. C'est que les banquiers ont bruyamment protesté contre une mesure qui risquait de les léser – et le gouvernement s'est poliment exécuté.

Hollande vient de passer ses 50 premiers jours à l'Élysée. Il a déjà épuisé son stock de gestes symboliques destinés à l'électorat populaire pour montrer sa différence avec la droite. Maintenant, il passe aux « choses sérieuses ». À la place de l'austérité de droite,

nous aurons la rigueur de gauche, à commencer par des suppressions d'emplois dans la Fonction publique.

Le patronat, de son côté, ne se gêne pas pour annoncer de nouveaux plans de licenciements, nullement impressionné par l'agitation de Montebourg. Il est vrai que le ministère de ce dernier n'est pas celui du « Sauvetage des emplois », mais celui du « Redressement productif » !

Le temps du slogan électoral, « Le changement c'est maintenant », est terminé. Seuls les dirigeants politiques ont changé, mais la politique reste celle dictée par le grand patronat.

Mélenchon et ceux qui se sont agités derrière lui, le PCF principalement, se font aujourd'hui plus critiques, accusant Hollande d'avoir « capitulé face à Merkel ». Comme si Hollande avait besoin de Merkel pour mener la politique du grand patronat français ! Il n'est pas facile de critiquer comme si on était dans l'opposition, tout en proclamant fièrement qu'on est de la majorité présidentielle ! Mais il n'y a pas besoin de traverser le Rhin pour tomber sur le véritable ennemi, le grand capital.

Nous n'avons rien à attendre de bon de ce gouvernement. Nous ne pouvons pas espérer qu'il résorbe le chômage, car pour cela il faudrait qu'il impose l'interdiction des licenciements, à charge pour le grand patronat de financer le maintien des emplois. Nous ne pouvons pas espérer qu'il améliore le pouvoir d'achat des travailleurs, car cela n'est possible qu'en prenant sur les profits des entreprises et, au besoin, sur la fortune de la bourgeoisie. Le gouvernement ne prendra pas plus des mesures coercitives à l'égard du grand patronat et des banquiers que n'en a pris son prédécesseur. Hollande, comme avant lui Sarkozy, gouverne pour le compte de la bourgeoisie.

Nous ne pouvons compter que sur notre propre force. Mieux vaut le savoir plutôt que de croire les faiseurs d'illusions. Mais sachons aussi que, malgré la pression du chômage, la force, nous l'avons. Ce sont les entreprises qui tournent qui assurent la vie économique du pays mais aussi les profits des actionnaires capitalistes.

Ce sont eux qui dépendent de nous, pas l'inverse. Le jour où nous en serons collectivement conscients, nous imposerons notre droit au maintien de notre emploi et de notre pouvoir d'achat, notre droit à la vie !

• 13 000 bénéficiaires, 56 400 euros en moyenne

Le bouclier fiscal fait encore fortune

En 2011, le « bouclier fiscal » a coûté à l'État la somme de 800 millions d'euros, en augmentation de près de 100 millions par rapport à l'année précédente.

Pourtant, le nombre de bénéficiaires a décliné de 16 200 en 2010 à 13 000 en 2011. Mais, pour chacun de ces riches contribuables, le

montant restitué a bondi, passant en moyenne de 39 230 euros par contribuable concerné à 56 400 euros. Depuis son entrée en vigueur, le bouclier fiscal a représenté un coût de près de 3 milliards d'euros pour le Trésor public.

Voilà le résumé de la note qu'avait adressée en avril dernier le directeur des Finances publiques à sa ministre de l'époque, Valérie Pécresse, un

mois avant la présidentielle. Comme de bien entendu, ce rapport n'avait pas été divulgué pendant la campagne électorale.

Le gouvernement précédent avait voulu faire croire que ce bouclier fiscal avait déjà disparu, puisque les députés avaient en juillet 2011 voté une loi promulguant sa fin. Mais voilà, gouvernement et députés avaient également décidé de ne

pas trop bousculer les pauvres riches. D'une part cette même loi retoquait l'ISF, dans un sens qui leur était favorable, et d'autre part les « restitutions » au titre du bouclier fiscal pouvaient courir encore un peu. Résultat, le bouclier fonctionne encore, et l'État devrait encore déboursier 800 millions d'euros pour 2012 et 2013.

Jérôme Cahuzac, le ministre socialiste du Budget, a confirmé

ces chiffres en ajoutant : « C'est le symbole de l'injustice fiscale qui a prévalu ces cinq dernières années. » Certes, mais pourquoi alors, en ces temps où les ministres prétendent rechercher des mesures fiscales « justes », se priver d'une mesure d'urgence, simple, juste, évidente, qui consisterait à stopper immédiatement ces remboursements inadmissibles ?

Bertrand GORDES

• Force de dissuasion nucléaire Hollande ne sacrifiera pas les industriels

Michel Rocard, qui n'a pourtant rien d'un révolutionnaire, a lancé l'idée de renoncer au budget de la force de dissuasion nucléaire pour faire des économies et équilibrer le budget. L'entretien de cette arme coûte en effet plus de 3 milliards d'euros par an au budget de l'État, sur les plus de 31 milliards consacrés chaque année au budget de la Défense.

La réaction de Hollande ne s'est pas fait attendre : il a répondu depuis le Brésil qu'il n'en était pas question. Le nouveau président a beau parler de la nécessité d'équilibrer au plus vite le budget de l'État, dans le but de rassurer les spéculateurs sur les capacités de remboursement de l'État français, il n'est pas prêt pour autant à tailler dans le budget de l'armée. En fait, durant la campagne présidentielle, le candidat Hollande avait déjà évacué l'idée de réduire le budget de la Défense et il avait même montré aux hauts gradés qu'il entendait leurs demandes en reconnaissant qu'il faudrait intégrer « les renouvellements d'équipements et les modernisations indispensables » dans la loi de programmation militaire 2014-2020.

Il faut dire que ces factures d'équipement militaire astronomiques ne permettent pas

seulement de mettre du baume au cœur des galonnés de l'armée, elles représentent un fructueux marché pour certains industriels. Pour ne prendre qu'un exemple, la dissuasion nucléaire est en partie aérienne et ce sont des avions Rafale qui sont prévus pour embarquer l'arme nucléaire. Supprimer la force de dissuasion nucléaire aurait donc des répercussions sur les commandes de Rafale et sur le chiffre d'affaires de son fabricant Dassault, industriel connu pour sa carrière politique à droite, mais dont l'entreprise a dans le passé toujours pu compter autant sur les pouvoirs de gauche que de droite pour son carnet de commandes.

Sur la question du budget militaire, et sur bien d'autres, Hollande ne se distingue en rien de son prédécesseur.

Stéphane FORT



• Éviction d'une ministre Les compagnies pétrolières dictent leurs ordres

Nicole Bricq, ministre de l'Écologie nommée par Hollande au lendemain de son élection, avait dans un premier temps refusé de signer un arrêté donnant le feu vert à un forage pétrolier au large de la Guyane. Elle avait d'ailleurs obtenue, comme l'a révélé la presse, que la compagnie Shell prenne un certain nombre d'engagements sur le respect de l'environnement. Mais les choses n'ont pas traîné : Nicole Bricq s'est vue mutée à un autre poste.

Avec le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, elle avait annoncé le 13 juin une remise à plat de tous les permis d'exploration pétroliers et gaziers, dont ceux déjà accordés en eau profonde au large de la Guyane à un consortium pétrolier mené par Shell avec la participation de Total. « On est très attachés à la protection de la faune marine et de l'environnement, et nous n'avons aucune garantie quant à ça », avait-elle dit.

Ce refus avait fortement déplu aux compagnies

pétrolières : « On a fait remarquer que la décision de ne pas signer les arrêtés de démarrage des travaux était grave. Nous étions très, très inquiets. C'est extrêmement rare de suspendre des permis », a expliqué Jean-Louis Schilansky, président du syndicat patronal des compagnies pétrolières et membre du comité exécutif du Medef.

Le 16 juin, Bricq et Montebourg reculaient, annonçant dans un nouveau communiqué qu'il n'était « pas envisagé de remettre en cause les permis déjà octroyés pour la recherche de

pétrole et de gaz conventionnel ». Et le 20 juin deux arrêtés donnaient au consortium pétrolier les autorisations voulues. Les forages et les études sismiques pouvaient commencer, sans aucun retard par rapport au planning. À cette date, Nicole Bricq n'était déjà plus ministre de l'Écologie. Elle avait appris, à sa grande surprise, sa mutation à la tête du Commerce extérieur.

« Nous n'avons pas demandé la tête de Mme Bricq », a déclaré J-L Schilansky, interrogé sur le rôle des compagnies pétrolières dans cette éviction. Cela est fort possible, tout comme il est vraisemblable que Hollande soit allé au-devant de leurs désirs. Parfois, les serviteurs n'attendent pas les ordres de leurs maîtres pour savoir ce qu'ils ont à faire.

Jean SANDAY

• Les Verts et le gouvernement La « loyauté » d'abord

« On attend quoi d'un groupe Vert aujourd'hui ? La solidarité, le respect des engagements qui ont été des engagements communs et, évidemment, puisqu'on a des différences, la possibilité pour eux d'exprimer ces différences ». Mais, a-t-il ajouté, il y a « liberté d'expression, mais pas liberté de vote ».

Voilà ce qu'a déclaré Alain Vidalies, ministre chargé des Relations avec le Parlement, le 20 juin à Questions d'info, après avoir rappelé que l'accord entre le PS et les Verts avait permis à ces derniers d'obtenir un groupe parlementaire grâce aux circonscriptions réservées.

Peu après, il a reconnu avoir été « maladroit » et, après discussion, le coprésident du groupe parlementaire d'Europe écologie-les Verts a assuré qu'il

n'y avait plus de malentendu. Les Verts voteront comme ils l'entendent, mais ils essaieront de « déboucher sur des votes communs ».

Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes possible. D'ailleurs Cécile Duflot, ex-secrétaire nationale des Verts et ministre du Logement, a donné l'exemple : après avoir reconnu que le feu vert donné à Shell pour les forages au large de la Guyane était

« juridiquement » impossible à refuser avant une réforme du Code minier, elle a excusé d'avance le mini-coup de pouce prévisible au smic en raison de l'environnement économique « très contraint », selon ses propres mots. Et elle a raisonnablement envisagé pour le printemps 2013, mais pas avant, une loi sur l'encadrement des loyers.

Comme elle l'a dit dans son discours aux militants, les écologistes seront « loyaux » au gouvernement mais aussi « fidèles à leurs convictions. »

Il suffit simplement d'adapter ses convictions à ses ambitions ministérielles.

Sylvie MARÉCHAL

• « Actions de groupe » des consommateurs Le patronat ne veut pas en entendre parler

La garde des Sceaux Christiane Taubira a évoqué la possibilité d'introduire en France le dépôt de plainte collectif de la part d'un groupe de victimes, ce qui se pratique beaucoup dans la justice américaine sous le nom de class action.

Ce sont surtout des consommateurs lésés par une entreprise qui ont recours à cette procédure. Elle évite à chaque plaignant d'avoir à déposer une

plainte individuelle (ce que la justice française rend obligatoire comme préalable dans les cas d'actions collectives) et donc de constituer un dossier individuel qui peut prendre du temps et s'avérer très coûteux. De plus, en cas de victoire des plaignants, cette procédure garantit des dommages et intérêts non aux seuls plaignants mais à toutes les victimes qui n'étaient pas partie civile au procès, à condition de se faire connaître dans un certain laps de temps.

C'est suite à un tel recours collectif qu'Apple a été condamnée cette année à verser 15 dollars à chaque possesseur d'un iPhone 4 pour un défaut technique. Mais plusieurs sociétés américaines ont aussi été condamnées à des dommages et intérêts (parfois élevés) pour avoir mis en péril la santé de leurs salariés ou des riverains de leurs usines, et c'est tant mieux.

En France, suite à la déclaration de la ministre, la levée de boucliers contre cette mesure,

déjà promise puis abandonnée par Chirac puis par Sarkozy, n'a pas tardé, en particulier de la part du Medef. Le syndicat patronal prétend que « les actions de groupe feraient peser une menace économique sur les entreprises » et, pour convaincre la ministre de renoncer, il a chiffré le coût de cette mesure pour les entreprises à plus de 16 milliards d'euros par an. Christiane Taubira, du reste, à une question sur le champ d'application de la mesure

qu'elle mettrait en place, a évoqué surtout « la réparation de petits litiges », indiquant par là qu'elle ne souhaite pas lui donner l'ampleur qu'elle peut avoir outre-Atlantique.

Ce qui est certain, c'est qu'en chiffrant le coût pour le patronat de cette nouvelle procédure le Medef a indirectement indiqué aux consommateurs combien il leur doit. Et on peut raisonnablement considérer cette somme comme un plancher.

Stéphane FORT

• Ayrault annonce sa politique

Les plans d'austérité se suivent et se ressemblent

À l'occasion du séminaire gouvernemental qui s'est tenu lundi 25 juin pour préparer la loi de finances pour 2013, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a annoncé que, pour boucler le budget 2013 et respecter les objectifs de réduction du déficit, il devait trouver entre sept et dix milliards d'euros de plus que prévu, et un milliard d'euros dès 2012. La croissance de l'économie, et donc les recettes fiscales, serait en effet sensiblement inférieure à ses prévisions, et surtout le précédent gouvernement aurait laissé des « ardoises impayées ».

Résultat, les hausses d'impôt annoncées et censées faire payer les riches ne suffiront pas, et il faudra aussi réduire les dépenses de l'État, selon Ayrault qui a annoncé qu'elles seraient gelées en valeur absolue à partir de 2013 et jusqu'en 2015. À l'exception des dépenses correspondant aux cotisations de l'État pour la retraite des fonctionnaires et... des intérêts de la dette, qui eux continueront à être remboursés, rubis sur l'ongle, aux banquiers.

Chaque année, les ressources attribuées à chaque

ministère et aux services publics correspondants baisseront donc, en fait, du montant de l'inflation. Le gouvernement a annoncé qu'il étendrait ce gel aux dotations aux « opérateurs de l'État » (universités, CNRS, Météo France, etc.) et aux collectivités locales. Ces dotations aux collectivités locales, destinées à compenser le coût des missions ou charges que l'État leur a transférées, avaient déjà été gelées par le gouvernement Fillon entre 2011 et 2013.

Le plan d'économies du gouvernement de Hollande n'a

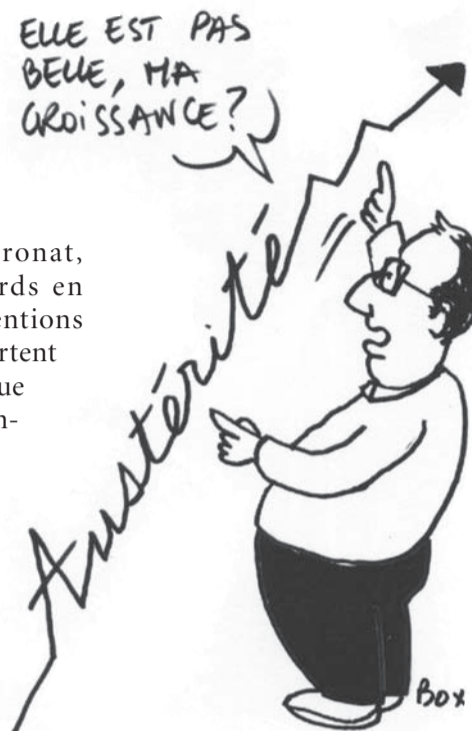
donc déjà rien à envier à celui du gouvernement de Sarkozy : Ayrault continue et prolonge les plans d'austérité de Fillon, même s'il se refuse à parler pour autant de rigueur ou d'austérité – comme d'ailleurs son prédécesseur. Moscovici, ministre de l'Économie, ose même appeler cela « le redressement dans la justice ».

Le gouvernement a beaucoup communiqué sur le fait qu'il va mettre à contribution les plus riches en augmentant l'ISF et les droits de succession, que Sarkozy avait diminués, en instaurant une taxe sur les dividendes et en créant une tranche d'impôt à 75 %... pour la partie des revenus déclarés qui dépasse le million d'euros, etc. En fait, il s'agit de mesures qui restent symboliques, tant pour ce qu'elles rapporteront à l'État que pour ce qu'elles coûteront au petit nombre de personnes touchées.

Le gouvernement se garde en effet de tailler dans les dépenses qui profitent au patronat, telles que les milliards en exonérations et subventions diverses, qui lui rapportent beaucoup plus que ce que les augmentations d'impôt annoncées lui coûteront... si elles sont appliquées.

Les mesures fiscales présentées comme destinées à faire payer les riches ne sont là en fait que pour faire passer la pilule de l'austérité à venir pour la population.

Mais, avec ce gouvernement comme avec le précédent, il n'y a pas de raison que la population paie pour un déficit et pour des dettes



due à la crise de l'économie capitaliste et aux milliards que l'État a versés, et continue à verser, pour tenter de la sauver.

Jean-Jacques LAMY

• Le « coup de pouce » de Hollande au smic

On est loin du compte

Avant son élection, Hollande avait promis un coup de pouce sur le smic, afin de « rattraper ce qui n'avait pas été accordé » durant le quinquennat de Sarkozy. Finalement Michel Sapin, ministre du Travail, a annoncé une hausse de 2 % au 1^{er} juillet. Compte tenu de l'inflation, qui atteint 1,4 % depuis la dernière hausse du smic au 1^{er} janvier 2012, ce fameux coup de pouce ne représente plus que 0,6 % en réalité. Pas de

quoi pavoiser, puisque 0,6 % c'est, en tout et pour tout, 6,60 euros supplémentaires par mois au maximum, pour un smicard travaillant à temps plein.

Et encore, il se dit déjà dans certains journaux que même cette hausse infime pourrait être « compensée » dès le 1^{er} janvier prochain, c'est-à-dire que la hausse légale du smic prévue à cette date-là, censée suivre l'inflation, pourrait bien être revue... à la baisse.

On n'en a pas moins assisté à de multiples déclarations s'opposant à l'augmentation du smic. L'UMP et le Medef ont évidemment vivement protesté, Laurence Parisot évoquant sans vergogne un « risque majeur pour l'emploi », elle qui représente le grand patronat responsable des licenciements en cascade et du chômage.

Un groupe de prétendus experts, mis en place en 2009 et qui doit désormais obligatoirement être consulté pour chaque augmentation au 1^{er} janvier, a également donné de la voix. Son président,

Paul Champsaur, ancien directeur de l'Insee, a osé dire que la France avait un chômage « plus important que la moyenne », à cause de « 35 années de coups de pouce au smic trop élevés ». Et d'ajouter qu'une augmentation du smic tirerait les salaires vers le haut, alors que, selon lui, il faudrait que les salaires « augmentent nettement moins vite ».

Dans les faits, le gouvernement va dans le même sens. Face aux critiques, il avait promis un coup de pouce

« raisonnable », ce qui montrait déjà sa volonté de ne pas heurter le patronat et de ne pas donner aux travailleurs l'espoir d'une augmentation conséquente des salaires. Pour le nouveau gouvernement comme pour le précédent, la « raison » est donc du côté des capitalistes qui refusent qu'on touche à leurs profits. Michel Sapin a répété le prétexte sans cesse invoqué, une « situation économique difficile », pour se justifier de ne pas avoir satisfait ce qu'il

appelle pourtant « l'aspiration légitime des citoyens dont les salaires sont les plus bas à une progression de leur pouvoir d'achat ».

Ce n'est pas de ces minuscules « coups de pouce » qu'ont besoin les bas salaires, mais d'un smic qui atteigne au moins 1 700 euros net pour permettre de vivre décemment. Et ce sont tous les salaires qui doivent être indexés automatiquement sur la hausse des prix.

Pierre MERLET

• Smic et cotisations patronales

Le beurre et l'argent du beurre

Les patrons petits et grands ont protesté par avance devant la hausse pourtant misérable du smic, prétendant qu'ils ne pouvaient pas payer plus. Ce premier gros mensonge en cache un deuxième sur ce que l'augmentation leur coûte réellement.

En effet les cotisations sociales patronales sont quasiment nulles au niveau du smic et leur taux augmente progressivement pour atteindre le taux normal à partir des

salaires supérieurs à 1,6 fois le smic. C'est l'État qui compense le manque à gagner auprès des organismes sociaux.

Chaque fois que le smic augmente, si peu que ce soit, les travailleurs qui sont payés un peu au-dessus, et dont le salaire est bloqué, se rapprochent du salaire minimum. Leur patron bénéficie donc d'un meilleur coefficient d'exonération des cotisations. La dernière augmentation du smic va ainsi diminuer

d'environ 10 euros la cotisation patronale due pour un salaire de 1 200 euros net.

Au total, une hausse du smic de 1 % coûterait un milliard d'euros à l'État en compensations dues aux organismes sociaux. Cela signifie donc la même somme en cadeaux au patronat compensant partiellement l'augmentation du smic.

Paul GALOIS

COUP DE POUCE AU SMIC...



• Fonction publique

Comment poursuivre les baisses d'effectifs tout en parlant de changement

Après l'annonce par *Le Figaro* que le gouvernement prévoirait de ne pas remplacer deux fonctionnaires partant à la retraite sur trois, c'est-à-dire plus que ne l'a fait Fillon, les dirigeants socialistes se sont récriés. Pour François Hollande, c'est « invraisemblable ». Le ministre du Travail, Michel Sapin, a de son côté déclaré que, s'il ne confirmait pas « point par point » les réductions d'effectifs annoncées par le journal, celles-ci étaient déjà inscrites dans le programme de Hollande, qui disait qu'il n'y aurait pas d'augmentation globale du nombre de fonctionnaires.

Effectivement, Hollande s'était bien engagé à recréer 60 000 postes d'enseignants en cinq ans, auxquels s'ajoutaient 5 000 postes de fonctionnaires dans les ministères de la Justice et de l'Intérieur. Mais par ailleurs il avait aussi dit que cela se ferait à effectif constant, ce qui en clair se traduit par une baisse dans tous les autres secteurs de la fonction publique, qui

totalisent environ 600 000 salariés. Combien, parmi ceux en âge de partir en retraite, vont le faire en 2013, ou choisiront de reporter leur départ afin d'avoir toutes leurs annuités ou d'obtenir de meilleures pensions ? Comment les départs vont-ils se répartir entre les différents ministères touchés ? C'est tout cela qui va se discuter dans les prochaines semaines et faisait

dire à Michel Sapin qu'il ne pouvait confirmer « point par point ».

À cela s'ajoute un problème politique pour le gouvernement qui, tout en poursuivant la politique menée par l'équipe Sarkozy depuis cinq ans au service du grand patronat, tente malgré tout de faire croire au changement promis par le nouveau président. Pour ce faire, le gouvernement insiste déjà sur « l'héritage » laissé par le précédent gouvernement. L'argument sert, comme à chaque changement de majorité, pour se justifier de ne pouvoir répondre, immédiatement et même plus tard, aux attentes des classes populaires. Par ailleurs, le gouvernement louvoie sur l'annonce de la poursuite



des réductions d'effectifs dans la fonction publique, choisissant en premier de mettre en avant les secteurs où il y aura des embauches, affirmant ensuite, comme Sapin l'a fait, qu'il n'y aura pas de diminution « globale » du nombre de fonctionnaires, façon délicate de dire que seuls trois ministères seront épargnés.

Une chose est sûre : il n'est

annoncé nulle part que le gouvernement envisage de revenir sur la RGPP (Révision générale des politiques publiques) qui, sous le faux prétexte de rationalisation, conduit à la baisse du nombre des fonctionnaires. Les services publics vont continuer à se dégrader pour les usagers et les employés, par manque de personnel et de crédits.

Marianne LAMIRAL

• Éducation nationale

Distribution de postes au compte-gouttes

« Corriger les injustices des suppressions de postes », a déclaré le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, en présentant la répartition par académie des mille postes supplémentaires créés dans le primaire pour la prochaine rentrée scolaire. « Une première bouffée d'air », a renchéri le SNUipp, le principal syndicat du primaire, qui semble se satisfaire de gestes symboliques. Pourtant, la première chose qui saute aux yeux à la lecture de la liste est combien les moyens accordés sont dérisoires face aux besoins.

D'abord, Peillon ne revient pas sur les 14 000 suppressions de postes décidées par le gouvernement précédent, et même un enfant du primaire est capable de calculer que cela fait un déficit de 13 000 postes. Quant

aux nouveaux postes attribués par académie, leur nombre varie entre cinq, aux Antilles et en Corse, et cent pour celle de Versailles. Concrètement, qu'est-ce que cela peut donner ? Voici quelques exemples significatifs.

L'académie de Créteil, qui regroupe trois départements de la banlieue parisienne, dont deux très peuplés, se voit attribuer 80 postes supplémentaires. Or, rien qu'en Seine-Saint-Denis, il est attendu 4 000 élèves supplémentaires en septembre. Et combien d'autres dans le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne, puisque le nombre d'enfants est en augmentation ? Ces 80 postes ne suffiront donc même pas à couvrir les nouveaux besoins.

L'académie de Lille, elle aussi très peuplée, a droit à

30 postes. Étant donné que la seule ville de Lille compte une centaine d'écoles primaires et maternelles, on ne voit pas où se trouve la « bouffée d'air » qui permettrait aux enseignants de respirer et aux enfants de progresser dans leurs apprentissages.

Il paraîtrait qu'il n'est pas possible de faire plus à cette rentrée, faute d'enseignants formés disponibles. Il y a pourtant suffisamment d'étudiants, futurs chômeurs, volontaires pour exercer ce métier et qu'il serait possible de former en même temps qu'ils enseigneraient à temps partiel, à condition que la volonté politique existe.

M.L.

• Dans le secondaire

Une majorité de postes précaires

Se rendant compte qu'il serait difficile de recréer 60 000 postes en cinq ans en n'en proposant que mille cette rentrée, le ministre Vincent Peillon a annoncé le 26 juin qu'il allait aussi en attribuer 6 000 nouveaux dans le second degré.

Le but est d'augmenter le nombre d'adultes dans les établissements scolaires, ce qui est indispensable. Non seulement 21 000 élèves supplémentaires sont attendus en septembre dans les collèges, mais surtout la baisse du nombre d'adultes

ne permet déjà plus d'encadrer les élèves comme il faudrait le faire, surtout dans les établissements difficiles.

Les nouveaux postes créés seront cependant précaires. 1 500 auxiliaires de vie scolaire supplémentaires (AVS) seraient notamment chargés d'accompagner les élèves handicapés, avec des contrats pouvant aller jusqu'à six ans pour les plus chanceux et beaucoup moins pour les autres. S'ajouteraient 2 000 contractuels, recrutés pour une année, chargés de surveiller les élèves ou d'aider ceux

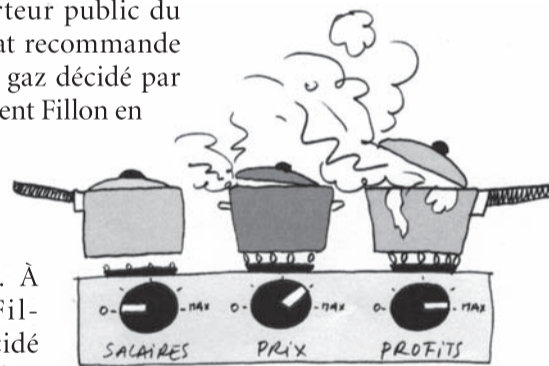
en difficulté, et 500 « assistants chargés de la prévention et de la sécurité », nouveau métier créé par le ministre... mais pour combien de temps ?

Ainsi, non seulement la mesure ne répond que très partiellement aux besoins, mais seule une minorité de personnes parmi les recrutés, essentiellement des enseignants et des conseillers d'éducation, pourraient être titulaires, soit à cette rentrée, soit plus tard s'il s'agit de stagiaires.

M.L.

• Hausse du gaz annoncée Non au racket

Le rapporteur public du Conseil d'État recommande que le gel du gaz décidé par le gouvernement Fillon en avril 2012, en pleine période électorale, soit annulé. À l'époque, Fillon avait décidé de ne pas faire jouer la révision trimestrielle



du prix du gaz imposée par la loi. Le gaz, qui avait augmenté de 4,4 % au 1^{er} janvier, ne devrait donc pas augmenter avant le 1^{er} juillet. Le rapporteur public du Conseil d'État préconise donc d'ajouter à la hausse de juillet celle qui avait été prévue en avril. Il parle de 8,8 à 10 % d'augmentation. Ainsi, avec la hausse de janvier, on arriverait à près de 15 % en six mois !

GDF se félicite bien sûr de cet avis, en prétendant que le tarif actuel ne couvre pas intégralement ses coûts d'approvisionnement et d'acheminement. Mais l'opacité la plus totale règne justement sur ces coûts et sur les

raisons de la règle d'indexation du prix du gaz sur celui du pétrole, mise en place en 2008 au moment de la privatisation de la distribution du gaz, alors que les deux marchés n'évoluent pas de la même façon. Pour 2011, le trust privé GDF Suez a annoncé 6 milliards de bénéfices. Tout va bien pour lui mais, pour la population et les millions d'usagers particuliers, ces hausses en cascade sont insupportables. La hausse du prix de l'énergie dévore les budgets des ménages et ce n'est pas la dérisoire hausse du smic qui va changer les choses.

Cédric DUVAL

Le PCF ne participera pas au gouvernement, mais il le soutient et le cautionne

Les militants du PCF, consultés par leur direction au lendemain du second tour des élections législatives, ont massivement repoussé l'option d'une participation de leur parti à la seconde mouture du gouvernement Ayrault.

Plus de 93 % des 27 000 adhérents qui ont répondu à cette consultation ont estimé que « les conditions d'une telle participation n'étaient pas, en l'état actuel, réunies ». Résultat sans surprise, puisqu'il correspond à la position publique prise par les principaux dirigeants au lendemain des législatives, qui ont donné la majorité absolue au PS et à ses associés-satellites. Mais les dirigeants du PCF se sont empressés de préciser que leur parti se situait de toute façon dans la majorité gouvernementale : « *Le Parti communiste français est un parti de gouvernement. Il est prêt à assumer ses responsabilités* » peut-on lire dans la résolution issue de la conférence nationale réunie pour ratifier la non-participation.

Les dirigeants du PCF ont donc opté pour une formule déjà pratiquée dans un passé lointain, du temps du Front populaire en 1936 : un soutien sans réserve... mais sans participation. Attitude d'autant plus facile à prendre que, du côté de

Hollande et de la direction du PS, aucune offre publique de participation gouvernementale n'est venue. Rien qui puisse laisser croire que le PS souhaitait une telle participation.

Dans le discours de clôture à l'issue de l'assemblée de militants qui a ratifié cette position, Pierre Laurent a apostrophé Hollande, le pressant de « résister ». Mais résister à qui, contre quoi ? Le secrétaire national du PCF a invoqué la menace – la seule – que fait planer la ratification prochaine du traité européen, qu'il appelle « *le traité Merkel-Sarkozy* » pour en accentuer le caractère terrifiant. Les mobilisations qu'il évoque – les seules là encore – ont dans sa bouche pour objectif « *de pousser les parlementaires à ne pas ratifier ce traité* ».

Comme la crise, la spéculation et ses conséquences en Europe, France incluse, n'étaient pas dues aux banquiers, parmi lesquels les banques françaises tiennent une bonne place ; pas dues aussi à des patrons bien de chez nous, qui ne sont pas



de tendres victimes, mais des acteurs agissants, qui ont une bonne part de responsabilité dans cette crise et qui, comme leurs concurrents des autres pays, ont bien su tirer leur épingle du jeu.

Les responsables du PCF pensent peut-être faire un bon calcul en refusant ostensiblement une participation, qui de toute façon ne leur a pas été

proposée. Ils espèrent ainsi se protéger du discrédit que provoqueront les mesures d'austérité que le gouvernement Ayrault va prendre. Mais on a tout lieu de craindre que la virginité relative que les dirigeants du PCF essayent de préserver soit utilisée en fin de compte pour aider la majorité socialiste à affronter la colère ouvrière.

Quand ils parlent de

« résister », les dirigeants du PCF se gardent de le faire autour des revendications essentielles des couches populaires. Qu'ils se tiennent hors du gouvernement ou qu'ils y entrent dans les mois qui viennent, leur politique est bien loin d'une politique de défense des intérêts des travailleurs.

Jean-Pierre VIAL

• Santé des travailleurs

Un arrêté indigne qui doit être abrogé

Le 2 mai, quatre jours avant le second tour de l'élection présidentielle, le directeur général du Travail, agissant pour le compte de son ministre Xavier Bertrand, faisait publier un arrêté annulant toutes les dispositions de contrôle renforcé des maladies professionnelles existant dans le pays.

Cela va du contrôle médical des salariés exposés aux produits contenant de l'arsenic, édicté en 1949, à la silicose en 1950, jusqu'à l'arrêté pris en 1996 définissant les devoirs de surveillance des médecins du travail pour les salariés exposés à l'amiante, en passant par l'évaluation des risques des salariés devant soulever des charges lourdes. Au total douze arrêtés, pris au cours de dizaines d'années, fixant les règles de surveillance des salariés exposés aux risques professionnels, ont été d'un coup annulés.

Immédiatement, de très grandes entreprises ont sauté sur l'occasion pour annoncer la fin de la surveillance médicale

des salariés concernés. Cela touche des dizaines, voire des centaines de milliers de travailleurs exposés aux risques. Et ce qui est le plus choquant, c'est qu'une des plus importantes d'entre elles, entièrement contrôlée par l'État, la SNCF, a déjà fait savoir, suite à cela, la fin de toute une série de visites de contrôle.

Il aura fallu des dizaines d'années de combat des travailleurs pour imposer la reconnaissance d'une série de risques professionnels et des dispositions particulières de contrôle, pour essayer d'en limiter un peu les dégâts sur la santé avant qu'il ne soit trop tard. Et, par un simple arrêté, tout cela se retrouve annulé, les salariés abandonnés à eux-mêmes pour faire face aux agressions indirectes de leurs patrons, par l'intoxication ou les conditions déplorables de travail.

Ce coup de force montre certes l'arrogance des commis du patronat au ministère du Travail précédent, mais l'absence de réaction du nouveau ministre depuis des semaines est tout autant scandaleuse. Car il suffirait d'un nouvel arrêté de

deux lignes pour rétablir sur-le-champ ce que le représentant de l'ancien ministre, M. Combexelle, s'est permis de faire avant que Xavier Bertrand remballe ses cartons. Mais à ce jour rien, silence.

Tout comme jusqu'à ce jour c'est le silence au niveau des confédérations syndicales, qui pourraient mettre le ministre

en demeure d'annuler sur-le-champ cette décision honteuse et déjà, pour préserver l'avenir, la contester devant le Conseil d'État. Un groupe milliardaire, comme Suez, peut se permettre de contester et de faire annuler en Conseil d'État un décret du gouvernement bloquant temporairement le prix du gaz, et cela pour la seule santé de ses

actionnaires ; et pour la défense de la santé de millions de travailleurs, rien ne serait même entrepris ? La contestation du décret doit avoir lieu avant le 2 juillet, et il faut encore espérer qu'elle ait lieu. Quoi qu'il en soit, cet arrêté honteux devrait être immédiatement abrogé.

Paul SOREL

La France sort de l'Euro... de foot

La France est sortie de l'Euro. Il s'agit bien sûr de l'éviction de l'équipe de France de la Coupe européenne de foot. Et cela s'est fait à grand fracas, tout comme lors de l'éviction de cette même équipe de la Coupe du monde, il y a deux ans, en Afrique du Sud.

On a eu droit à ce même déchaînement contre ces joueurs qui ont « souillé », par leur comportement, « notre honneur national » ; pire, « notre drapeau ». Tous ceux qui gesticulent dans le monde du sport – mieux vaudrait dire dans ce petit monde où se mêlent milieux médiatiques

et milieux d'affaires –, chroniqueurs, dirigeants, vrais-faux experts, en un mot tous ceux qui vivent grâce et autour du sport, y ont été de leur condamnation de ces joueurs, qualifiés à la fois d'enfants gâtés, pourris par le fric, au comportement de voyous (on a failli reconnaître la griffe de Bachelot, ex-ministre des Sports de Sarkozy qui, en Afrique du Sud, avait qualifié les joueurs de l'équipe de France d'alors de « voyous des banlieues »). Pensez donc, cette année encore, les joueurs avaient dit des gros mots et avaient insulté, horreur des

horreurs, des journalistes. Un comportement encore moins raffiné que celui d'un président de la République qui s'était contenté d'apostropher un quidam en lui disant : « *Casse toi, pauvre con.* »

Tout ce tintamarre, ce fatras où se mélangent honneur national, millions d'euros, voyous, n'est que l'image, même pas caricaturale, du monde et de la morale que nous fabriquons en permanence ceux qui expliquent que cette société est une société, sinon parfaite, du moins exemplaire.

J.-P. V

• **Sommet de la Terre de Rio**
L'irresponsabilité capitaliste sous les projecteurs

Vingt ans après un « sommet de la Terre » qui s'était déroulé en 1992 à Rio au Brésil, la même ville vient d'accueillir une nouvelle conférence, « Rio+20 » qui n'a débouché sur aucune action concrète.

La résolution finale avait été adoptée avant même l'ouverture de la conférence, ce qui a permis à quelques-uns des 130 chefs d'État attendus, parmi lesquels François Hollande, de venir y faire un tour, le temps d'un discours, sans avoir à prendre le moindre engagement. Sollicités par un groupement de 77 pays du Sud, les États les plus riches de la planète ont refusé toute aide financière pour des programmes environnementaux. Cette aide avait été chiffrée à 30 milliards jusqu'en 2017, ce qui ne représentait pourtant pas grand-chose au regard des sommes récemment débloquées pour sauver les banquiers.

Déjà, ces vingt dernières années, l'engagement des pays riches de consacrer 0,7 % de leur produit intérieur brut pour aider au développement des pays pauvres n'avait pas été tenu, alors qu'il constituait l'un des volets de l'« Agenda 21 », le plan d'actions fondamentales pour le 21^e siècle adopté à Rio en 1992. L'Agenda 21 avait aussi pour objectif « d'assurer un accroissement soutenu de la production alimentaire et d'améliorer la sécurité alimentaire ». Mais la faim et la malnutrition n'ont pas reculé, bien au contraire, malgré l'augmentation de la productivité agricole qui, techniquement, permettrait de

nourrir toute la planète.

Le problème est d'abord l'insuffisance du pouvoir d'achat, accentuée par la spéculation financière qui s'est portée sur les céréales, les rendant encore plus inaccessibles à celles et ceux qui en ont besoin pour se nourrir.

De nouvelles surfaces agricoles ont été intégrées, elles aussi, dans les circuits financiers. S'ajoutant au parasitisme des grands propriétaires fonciers, des sociétés capitalistes ont fait des terres un placement pour leurs liquidités. Autant dire que les objectifs de l'Agenda 21 sur une prétendue « gestion durable des terres » et sur la prise en compte des populations locales dans la gestion du foncier sont restés lettre morte, tout comme l'objectif général visant à assurer que « l'ensemble de la population de la planète dispose en permanence d'approvisionnements suffisants en eau de bonne qualité, tout en préservant les fonctions hydrologiques, biologiques et chimiques des écosystèmes ». Satisfaire un besoin aussi fondamental est hors de portée de l'économie capitaliste.

Et quoi d'étonnant à ce que la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques adoptée à Rio en 1992 ait, elle aussi, tourné court ? Pour empêcher les activités humaines de perturber dangereusement le système climatique, il serait nécessaire qu'elles soient débarrassées de la logique du profit capitaliste et organisées consciemment, à l'échelle mondiale, toutes choses que n'ont évidemment pas effleurées les participants du sommet de Rio.

Jean SANDAY

• **Brésil**
Dis-moi qui tu hantes...



Lula, à gauche, serrant la main de Paulo Maluf.

Ce n'est qu'une photo, mais elle aura scandalisé bien au-delà de la presse qui s'en est délectée, mardi 18 juin. On y voit l'ex-président Lula serrant la main de Paulo Maluf, en présence du candidat du Parti des travailleurs à la mairie de Sao Paulo à l'automne prochain.

Lula, ancien ouvrier métallurgiste, syndicaliste, dirigeant de grandes grèves sous la dictature des généraux brésiliens, fondateur du Parti des travailleurs (PT), président de 2003 à 2010, a réussi à conserver sa réputation d'intégrité même lorsque ses proches étaient compromis dans des scandales politico-financiers. Il est à coup sûr le Brésilien le plus populaire dans son pays et dans le monde entier.

Paulo Maluf, lui, n'est connu que des Brésiliens, mais à leurs yeux il incarne la corruption des milieux politiques

traditionnels. Maluf a fait une belle carrière sous la dictature, qui l'a successivement nommé maire de Sao Paulo, secrétaire d'État, gouverneur de l'État de Sao Paulo. À la fin de la dictature en 1985, il a dirigé un parti très à droite, adoptant les positions les plus réactionnaires et maniant la corruption à grande échelle, au point d'être aujourd'hui officiellement recherché par Interpol. Et voilà que, pour donner au candidat du PT l'appui et le temps d'antenne de son parti, Maluf a exigé que Lula en personne vienne sceller l'accord, et que la scène soit

immortalisée par une photo.

Lula est donc venu, a serré la main de Maluf devant le photographe, a laissé son candidat parler de « notre illustre Maluf » et qualifier ses partisans de « camarades », et il est parti au bout d'un quart d'heure.

Les militants de base et les électeurs du PT ont depuis une vingtaine d'années avalé bien des couleuvres de la part de la direction de leur parti : alliances avec des politiciens et des partis réactionnaires, achats de voix et combines en tout genre, mesures politiques favorisant la bourgeoisie au détriment des classes populaires. Toutefois cette photo risque, à certains d'entre eux au moins, d'en apprendre bien plus que de longs discours.

V. G.

• **Paraguay**
Paysans massacrés et président destitué

Si elle s'était contentée de faire massacrer des paysans occupant illégalement quelques hectares de ses immenses propriétés, l'oligarchie paraguayenne aurait seulement encouru les sempiternelles critiques d'accaparement des terres et de cruauté auxquelles elle est habituée. Mais en destituant à la va-vite l'actuel président de la République, elle a provoqué les réactions de nombreux gouvernements, entre autres de ses voisins du Brésil, d'Argentine et de Bolivie, qui ont dénoncé un coup d'État.

C'est un massacre de paysans qui a servi d'occasion et de prétexte pour destituer le président Fernando Lugo. Le Parlement a en effet voté sa destitution vendredi 22 juin, non pas parce qu'il a laissé la police et l'armée faire onze morts parmi les sans-terre, mais parce qu'il aurait « mal rempli ses fonctions » et « favorisé une confrontation constante et la lutte des classes, avec comme résultat final le massacre de compatriotes ».

Le Paraguay est un pays pauvre, où la terre est la principale richesse. Or 1 % des propriétaires y accaparent 80 % des terres, notamment les régions fertiles consacrées à la canne

à sucre et au soja et les zones d'élevage intensif. Les nombreux conflits pour la terre ont été durement réprimés pendant tout le vingtième siècle, sous les gouvernements conservateurs du Parti colorado, en particulier durant la dictature du général Stroessner (1954-1989).

Le président Lugo, ex-« évêque des pauvres » à la réputation de progressiste, s'est fait élire en 2008 en promettant de lutter contre la corruption et de redistribuer les terres. Il n'a fait ni l'un ni l'autre, ce qui lui a fait perdre l'appui dont il bénéficiait parmi les organisations paysannes et a relancé les occupations de terres.

Vincent GELAS

• **Zone euro**
La crise continue

Lundi 25 juin, Chypre a fait à son tour appel officiellement à l'aide de l'Union européenne, pour venir en aide à ses banques, très exposées à l'économie grecque et menacées de faillite. Chypre doit d'urgence trouver 1,8 milliard d'euros pour recapitaliser la plus menacée à court terme de ses banques. L'État chypriote est lui-même dans une situation difficile. Il ne peut plus se financer sur les marchés de capitaux, qui exigent des taux d'intérêt qui dépassent désormais 16 %. Il est donc lui-même menacé de faillite et a donc besoin de l'aide européenne pour se financer.

Au total, le montant de l'aide demandée pourrait atteindre entre 2 et 10 milliards d'euros. C'est peu au regard des aides apportées précédemment par l'Europe à la Grèce, ou plus récemment, à l'Espagne, mais c'est beaucoup au regard des possibilités de l'économie chypriote dont le produit intérieur brut, c'est-à-dire le montant annuel des richesses produites, dépasse à peine 17 milliards d'euros. Chypre a rejoint l'Union européenne en 2004 et a adopté l'euro en 2008. C'est l'une des

plus petites économies de la zone euro, avec Malte et l'Estonie.

Reste que, à quelques jours du sommet des 27 chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne qui doit se tenir les 28 et 29 juin à Bruxelles, cet appel au secours de l'État chypriote, après celui de l'État espagnol et alors

que sur les marchés financiers les taux d'intérêt des emprunts de l'État italien continuent à s'envoler, montre que la crise de l'euro – la crise des banques européennes et la spéculation sur la dette des États – continue à s'aggraver et à s'étendre.

Jean-Jacques LAMY



Banques, spéculation et arnaques à revendre

Un homme d'affaires américain qui escroque sept milliards de dollars à une foule de boursicoteurs à la recherche de placements très rentables, ça n'a rien d'original. Un certain Madoff avait déjà été condamné pour une escroquerie de même type, mais pour une somme plus conséquente. Des spéculateurs qui cherchent à en arnaquer d'autres, ce n'est finalement que le fonctionnement habituel de la Bourse.

Mais les banques qui ont

pignon sur rue ne sont jamais bien loin. Le responsable de cette dernière arnaque, un Texan du nom de Stanford, a par exemple utilisé une filiale suisse de la Société générale comme société écran. La Société générale ne bien sûr avoir été au courant de ses combines. Alors que Stanford vient d'être condamné à 110 ans de réclusion criminelle pour fraude et association de malfaiteurs, la justice américaine se contente de vérifier si la Société générale n'aurait pas failli à

sa responsabilité d'effectuer des vérifications préalables afin de repérer les transferts illégaux. Le Wall Street Journal note que les autorités n'ont jamais poursuivi une banque pour ce motif.

C'est dire si la banque a peu de raisons d'être inquiétée par cette enquête. Et puis, on n'embête pas les banques quand elles spéculent en grand : on ne va pas les embêter pour un client qui fait dans l'artisanat.

S. F.

Le Qatar achète, les trusts français prospèrent

Quatre hôtels de luxe et deux immeubles à Paris rachetés par le Qatar, et voilà ce petit pays du Golfe persique qui rachèterait la France, à en croire certains commentateurs.

Certes, l'émirat du Qatar, dont la fortune se confond largement avec celle de l'émir lui-même, n'en est pas à son coup d'essai. Il s'est non seulement emparé du club de foot du PSG mais est également entré au capital de grands groupes comme

Lagardère, Total, Vinci, Veolia. Mais en retour les richesses en hydrocarbures du Qatar, pétrole et gaz naturel (il est le 1^{er} exportateur de gaz liquéfié), font aussi les profits de Total, de GDF Suez, d'EDF et d'Air liquide, tous bénéficiaires de contrats importants dans l'émirat.

La France est aussi le principal fournisseur d'armes du Qatar, dont les Mirage ont participé aux bombardements

contre Kadhafi en Libye.

L'autre « fleuron » de l'économie qatarie est l'immobilier. La capitale, Doha, s'est couverte de gratte-ciel et le pays a décroché l'organisation de la Coupe du monde de football en 2022, pour laquelle Vinci construira des stades et Bouygues un ensemble immobilier destiné aux touristes.

Hollande et Montebourg, à peine au pouvoir, ont tenu à rencontrer les hauts dignitaires

de l'émirat... dans l'intérêt des trusts français, et font tout pour attirer l'investissement qatari. Tout comme les Saoudiens, les Koweïtiens ou les Émiriens, les Qataris installés en France ne paient pas d'impôt sur la fortune pendant leurs cinq premières années de résidence et sont exonérés de taxe sur les plus-values immobilières.

La richesse des trusts et de l'émirat repose entièrement sur une main-d'œuvre immigrée à

plus de 90 %, en majorité venue d'autres pays arabes mais aussi d'Inde, du Pakistan. Les ONG parlent toujours de travail forcé, évoquant des confiscations de passeport, des salaires impayés ou amputés, des logements insalubres. Dans cette dictature, les syndicats sont carrément interdits : un paradis pour exploités, où prospèrent de grands trusts français.

Pierre MERLET

• **Les retraites dans l'OCDE**
Un bilan lourd et des « solutions » encore plus lourdes

Un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) fait le bilan des réformes des retraites dans les 34 pays membres de cette organisation. Il constate dès maintenant un recul de l'âge de départ en retraite, d'environ huit mois entre 1999 et 2010, et prévoit que, sur le long terme, cet âge sera de 65 ans dans la moitié des pays de l'OCDE et de 67 ou 69 ans dans quatorze pays.

Quant au montant des pensions servies par les systèmes de retraite publics, les réformes le réduiront à l'avenir de 20 % à 25 %. Il sera d'environ 50 % des revenus des salariés quand ils étaient en activité et de 60 % dans les treize pays qui ont rendu obligatoires les cotisations à des caisses de retraite privées.

En conclusion, le rapport préconise un report de l'âge de la retraite et l'élargissement de l'accès aux pensions privées. Mais, la faiblesse de certains revenus interdisant à de nombreux travailleurs de se constituer une épargne privée, l'OCDE suggère des formules d'abondement ou d'aide, une réforme des allègements d'impôts, pour aider ces salariés à faible revenu.

Voilà des solutions pas nouvelles et intéressantes... pour les patrons. Le recul de l'âge de la retraite, qu'ils réclament haut et fort, ne les empêchera pas de mettre à la porte les travailleurs de plus de 50 ans. Quant à la constitution d'une

épargne privée, cela ne peut que réjouir les sociétés d'assurance, les fonds de pension, tous les organismes financiers qui cherchent à drainer vers leurs coffres le maximum de capitaux pour les jouer, et éventuellement les perdre en partie ou totalement, dans la spéculation. C'est ainsi qu'aux Pays-Bas 125 fonds de pension, sur les 450 que compte le pays, viennent d'annoncer qu'en 2013 ils réduiraient le montant des allocations de retraite qu'ils servent aux épargnants.

Pour les travailleurs, ce serait une régression supplémentaire, à la fois par le recul de l'âge du départ en retraite et par la confiscation de leurs économies. La seule solution, c'est que les patrons payent les retraites des travailleurs, et d'abord qu'ils cessent de licencier, pour que les cotisations sociales continuent à alimenter suffisamment les caisses de retraite.

Sylvie MARÉCHAL



• Nos lecteurs écrivent

Tahiti, la misère au soleil

Étant à Papeete pour des raisons professionnelles, je tenais à vous transmettre mon témoignage, très éloigné des images paradisiaques qui sont généralement transmises en métropole de Tahiti et de ses îles.

La réalité de la carte postale est tout autre : 55 000 Polynésiens, sur une population totale d'environ 130 000 habitants, vivent sous le seuil de pauvreté. Des milliers de Polynésiens habitent dans des bidonvilles, maisons de tôle, sans eau (l'eau n'est potable que dans deux des sept communes que compte Papeete) et sans électricité, qui est de toute façon hors de prix. Quant aux denrées nécessaires à la vie quotidienne, elles sont de 1,5 à 2 fois plus chères qu'en métropole. Beaucoup de familles survivent en vendant des fruits ou du poisson sur les bords des routes. Si vous avez la chance d'avoir un travail, attention ! Car si vous le perdez, il n'existe pas de caisse de chômage, sauf pour les membres du gouvernement local.

Les conditions de travail sont particulièrement dures. En mai dernier, la mort d'un docker de 44 ans ayant fait une chute de six mètres, lors du déchargement d'un conteneur, a été l'occasion pour les syndicats de pointer du doigt le rythme de travail imposé par les compagnies maritimes. Celles-ci exercent un véritable chantage à la rapidité des déchargements.

L'illettrisme, la déscolarisation dès 12 ans, sont très importants.

La grande majorité des Polynésiens ne profitent jamais des hôtels de luxe construits au bord de magnifiques lagons, réservés aux touristes et aux possédants. Et ce n'est certainement pas avec les nouveaux députés qui siègent à 18 000 kilomètres d'ici que les choses changeront. Je suis moi aussi convaincu que seule la mobilisation des travailleurs polynésiens sera en mesure de garantir des conditions d'existence dignes pour toute la population.

R. M. Tahiti

• Monaco

Dans la retraite des riches, les travailleurs doivent se battre pour la leur

Jeudi 21 juin les travailleurs répondant à l'appel de l'Union des syndicats monégasques, l'USM, unique syndicat de la principauté, ont défilé dans les rues de Monaco, pour s'opposer à la réforme des retraites que le gouvernement local s'apprête à voter en septembre prochain et pour réclamer des augmentations de salaire.

Plus d'un millier de salariés se sont rejoints dans un cortège unique jusqu'au siège des affaires sociales, près du port Hercule. Sous une lourde chaleur estivale, éboueurs, fonctionnaires des administrations, employés des parkings, personnels hospitaliers, travailleurs de l'hôtellerie de luxe, croupiers du casino, mais aussi travailleurs du bâtiment et d'autres secteurs privés ont défilé.

Un tel défilé ne s'était pas vu depuis la grève générale du 16 avril 2009. Cette réforme des retraites en principauté rappelle la loi Fillon dont elle s'inspire largement. Les prélèvements sociaux seront augmentés et le point d'indice, qui sert au calcul du montant de la pension, sera bloqué. D'après les calculs de l'USM, pour maintenir le même niveau de pension de retraite, il sera nécessaire de travailler plus longtemps. Par exemple un



travailleur âgé de 30 ans touchant aujourd'hui un salaire brut de 2000 euros verra sa retraite amputée de 10 %, alors qu'il aura cotisé 3 500 euros de plus d'ici l'âge de 60 ans. Pour toucher la même pension qu'avant la réforme, il devra travailler trois années de plus.

Le gouvernement et le patronat monégasques justifient leur réforme par des prévisions économiques qui concluent à la faillite du système en... 2030 ! En attendant, le système de retraite est bel et bien bénéficiaire et dispose même d'un fonds de réserve de 1,2 milliard d'euros, qui équivaut à sept ans de versement des pensions.

Près de 50 000 personnes

viennent chaque jour de France et d'Italie travailler à Monaco et font de ce micro-État monarchique de la Côte d'Azur le plus gros pôle d'emploi des Alpes-Maritimes, sans d'ailleurs que la région ni le département profitent de quelque retombée fiscale de cette richesse. Ce paradis pour riches, qui y viennent dans leurs yachts et voitures de luxe leur indécente fortune en temps de crise, attire par sa fiscalité avantageuse de nombreuses entreprises, et pas seulement dans le luxe.

Les salaires y sont plus avantageux qu'en France, en grande partie à cause du faible taux de cotisations sociales. Cet

avantage est un trompe-l'œil, car les loyers sont si exorbitants à Monaco qu'il est impossible de s'y loger et tous ceux qui y travaillent doivent venir de loin. D'autre part, le droit de travail est à minima, et les syndicats constatent l'érosion des salaires par rapport à l'inflation depuis quelques années.

C'est à côté de ces grandes fortunes venues échapper à l'impôt que l'on voudrait faire croire aux travailleurs qu'il n'y aura pas moyen d'assurer leur retraite et que les caisses sont menacées de faillite. Les manifestants ont montré qu'ils n'étaient pas dupes de ce mensonge grossier.

Correspondant LO

• Amazon à Chalon-sur-Saône

Un fleuve de bonne affaires et un pont d'or en Bourgogne

Le faire-part a fait la une de tous les journaux : Amazon.fr, championne de la vente sur Internet, et Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, sont heureux d'annoncer la naissance de mille emplois nouveaux à Chalon-sur-Saône. Comme l'exige la tradition, les dragées, la layette et jusqu'au berceau ont été offerts par l'argent public.

Le patron d'Amazon France a expliqué que Chalon-sur-Saône était non seulement un nœud de communications mais bénéficiait en plus d'un remarquable « bassin d'emplois », c'est-à-dire d'un taux de chômage suffisant pour que des

travailleurs qualifiés acceptent d'être payés au salaire minimum. Montebourg a quant à lui ajouté que les ouvriers locaux avaient l'habitude du travail posté et, viticulture oblige, du travail saisonnier. Ni l'un ni l'autre n'ont dit combien il y aurait de CDI sur les mille emplois, quel serait leur salaire et pourquoi il était nécessaire de travailler la nuit pour expédier des CD d'occasion.

Autre atout de Chalon, selon Amazon, sa « qualité de vie ». La ville s'engage en effet à subventionner le ramassage des travailleurs et à ouvrir crèches et garderies en nombre suffisant pour que les mères de famille puissent

postuler, y compris pendant ces quelques semaines avant Noël, lorsqu'Amazon aura besoin de centaines de travailleuses supplémentaires. Comment dire de façon plus crue que l'État ne facilite la vie des travailleurs que pour faciliter leur exploitation ?

Enfin, Amazon touchera les subventions habituelles. Aux dégrèvements de cotisations sociales sur les bas salaires, c'est-à-dire en l'espèce sur quasiment tous les salaires, s'ajoutera la « prime à l'aménagement du territoire », soit, d'après les chiffres du ministère de l'Économie, de 15 à 25 000 euros par emploi permanent créé.

On pourrait supposer

qu'une partie de cette manne reviendra sous forme d'impôt sur les bénéficiaires. Même pas : Amazon est domicilié fiscalement au Luxembourg. L'entreprise ne déclare en France que la partie manutention de son activité, alors qu'elle réalise ses profits sur les ventes opérées en ligne, c'est-à-dire nulle part et donc là où le taux d'imposition est le plus intéressant. Ce procédé fiscal, commun à toutes les sociétés travaillant sur Internet, avait été dénoncé en son temps par un certain Arnaud Montebourg.

Mais c'était avant qu'il soit ministre.

Paul GALOIS

• Air France

Un plan de deux milliards d'économies

La direction veut « éjecter » un salarié sur dix

La direction d'Air France vient de rendre publics les éléments de son plan Transform 2015. Avec notamment 5 122 postes qu'elle prévoit de supprimer, ce serait la plus forte réduction d'effectifs annoncée par une entreprise en France depuis 2007. Toutes les catégories de personnel sont frappées : 3 022 postes risquent de disparaître parmi le personnel au sol, 1 506 chez les hôtes et stewards, 594 chez les pilotes.

Ce plan vise à faire deux milliards d'euros d'économies en trois ans, au détriment de tous les salariés de la compagnie.

Un emploi sur dix menacé

Ce que la direction appelle obtenir « 20 % d'efficacité économique » supplémentaire se traduit par des moins dans tous les domaines pour les salariés d'Air France.

Moins d'effectifs, puisque 5 120 des 49 300 salariés sous contrat français devraient disparaître avant la fin 2013. Pour arriver à supprimer plus d'un emploi sur dix, la direction compte sur un tiers de départs « naturels » (retraites, décès) et deux fois plus « d'incitations au départ volontaire » acceptées. Faute d'atteindre cet objectif, elle procédera, dit-elle, à des « départs contraints ». En clair, elle licenciera.

Et rappelons que, en une quinzaine d'années, des plans de « départs volontaires » successifs ont fait passer l'effectif de plus de 70 000 à moins de 50 000 salariés, alors que la charge de travail n'a pas diminué, au contraire.

Plan de vol... des salariés par la direction

Mais la direction ne s'en prend pas qu'aux effectifs. Elle a commencé à rogner sur les RTT et les congés d'hiver, en faisant savoir qu'elle entendait récupérer l'équivalent de dix à douze jours de travail par salarié

sous des formes diverses. Et d'ajouter : gel des salaires, des embauches, des avancements, flexibilité accrue, horaires rallongés, nouveau calcul de l'ancienneté, etc.

À elle seule, la mesure concernant l'ancienneté rapportera plusieurs dizaines de millions d'euros par an à la direction, rien que sur les 25 000 membres du personnel au sol. Pour un mécano moteurs ayant encore à travailler une douzaine d'années, c'est plus de 12 000 euros qu'on lui vole ainsi. Par rapport au système actuel, un mécano en début de carrière perdra de la sorte tout au long de sa vie de travail un total de 50 000 euros !

Dans le cas des pilotes, combinant baisse d'effectifs et baisse de rémunération, la direction veut contraindre certains à accepter d'être « prêtés » à d'autres compagnies, chinoises par exemple, ou à ne plus travailler ici qu'à temps partiel.

Le patron, les directions syndicales et les travailleurs

La direction a déclaré qu'elle donnait aux directions syndicales jusqu'à la fin juin pour approuver son plan. Mais, dans les ateliers ou en piste, à plusieurs reprises ces derniers temps des travailleurs ont admonesté publiquement des représentants de la CFDT ou du SNMSAC (syndicat corporatiste, affilié à l'UNSA), dont



les dirigeants se verraient bien apposer leur signature en bas du plan du patron. Le prétexte qu'invoquent ces derniers, et ils n'en ont pas d'autre, est d'éviter des licenciements secs. Mais la direction ne s'y engage même pas ! Et de toute façon, on a malheureusement pu le vérifier en bien des occasions, ce ne serait aucunement une garantie.

Certaines directions syndicales accepteront-elles de se rendre ouvertement complices du plan de la direction ? En tout cas, dans des secteurs où par exemple le SNMSAC a une certaine influence, tels les mécanos de piste, secteurs qui sont parmi les plus menacés en termes d'effectifs et de baisse du salaire réel, les travailleurs ne veulent pas entendre parler d'une telle signature.

Le plan Transform 2015 est accueilli par beaucoup de travailleurs comme un mauvais coup que veut leur porter la direction. Ils disent et savent encore plus qu'ils ne sont pour rien dans les difficultés réelles

ou prétendues qu'invoque la direction pour justifier son plan.

N'en déplaise aux dirigeants de la compagnie, voire de certains syndicats, ce coup ne doit pas rester sans réponse.

S'il faut faire des économies, qu'Air France prenne sur les milliards qu'elle a accumulés

ces dernières années, quand elle se présentait comme une des compagnies les plus profitables au monde, qu'elle prenne aussi sur les dividendes et le capital de ses gros actionnaires ainsi que sur les salaires exorbitants de ses dirigeants.

Correspondant LO

Des réactions à l'annonce du plan

Même si les syndicats n'avaient pas prévu d'appeler les travailleurs d'Air France à manifester leur mécontentement, sauf Sud le jour de l'annonce des mesures de la direction, des réactions spontanées ont déjà eu lieu ici ou là.

À Orly-Nord, le 22 juin, les travailleurs du hangar N3, qui venaient d'apprendre que la direction envisageait de fermer celui-ci, se sont massivement rendus dans les locaux de la direction

locale pour lui demander des comptes. Le même jour, à l'atelier des Moteurs d'Orly-Nord, les travailleurs se sont invités à une réunion de la direction et des cadres de la division, pour exiger des explications.

Et à Toulouse, alors qu'Air France refuse désormais toute embauche, plusieurs débrayages viennent d'avoir lieu pour réclamer l'embauche de jeunes apprentis.

Correspondant LO

• Assa Abloy Moulins (Allier)

Le groupe met 163 travailleurs au chômage

Jeudi 21 juin, la direction de l'usine JPM de Moulins a réuni les travailleurs pour leur dire que le groupe Assa Abloy avait décidé la fermeture de l'usine pour début 2013.

105 postes seraient supprimés purement et simplement, 58 travailleurs pourraient partir dans une autre usine du groupe à Sainte-Savine dans l'Aube, anciennement Vachette. Seuls les 29 commerciaux seraient conservés.

Assa Abloy est un groupe mondial de serrurerie. En dix ans, il a racheté dix-sept compagnies, fermé quinze entreprises et licencié au moins 3 800 travailleurs. En 2009, un plan de 129 licenciements a déjà touché l'usine de Moulins. La réorganisation du groupe continue, mais le taux de rentabilité a toujours été maintenu à plus de 18 % et la direction veut maintenant obtenir 22 % en 2015.

À Moulins, depuis les licenciements de 2009, l'usine

est livrée à elle-même. Aucun investissement, des machines ont été vendues aux enchères sur Internet, le chef de production est un intérimaire et le nouveau directeur est connu dans le groupe comme « le liquidateur » – il a déjà plusieurs fermetures d'usine à son actif.

À Moulins, il a montré tout son savoir-faire en réunissant les ouvriers, soi-disant pour leur présenter la nouvelle responsable ressources humaines, et en fait pour leur dire que l'entreprise fermait. Il

a demandé aux travailleurs de rentrer chez eux et de ne pas revenir le lendemain vendredi, « pour digérer la nouvelle » !

Vu comment l'usine tournait, chacun s'attendait à la fermeture à un moment ou un autre. Tout le monde pense que la direction les prend pour des pions et que, pour elle, seuls les bénéficiaires comptent. Elle dit qu'elle veut réaliser des « synergies », c'est-à-dire faire des économies, car on voit bien que la même production sera faite, mais avec plus de

cent personnes en moins.

Pour l'instant les travailleurs, eux, veulent demander le maximum d'indemnités de départ, car personne ne croit aux mutations proposées. Dans une plaquette distribuée l'an dernier et qui s'appelait *En route vers le futur*, la direction expliquait que son but était « d'offrir une société attrayante pour nos employés ». Elle vient de montrer quels « attraits » les travailleurs peuvent attendre d'un capitaliste !

Correspondant LO

• SNCF banlieue de Paris Saint-Lazare

Les grévistes se sont fait entendre !

Commencée le 18 juin, la grève des salariés du nettoyage de la société Carrard services, travaillant sur les gares de la banlieue de Paris Saint-Lazare, s'est conclue trois jours plus tard par l'obtention de ce que réclamaient les grévistes.

Ces travailleurs dénonçaient trois mois d'erreurs sur leurs feuilles de paie, soit des centaines d'euros de manque à

gagner, et s'étaient mis en grève après que leurs réclamations répétées auprès de leur direction sont restées sans réponse.

Dès le 18, à une cinquantaine (sur 170), ils interpellaient sur les quais de Saint-Lazare la direction locale de la SNCF, qui craignait un envahissement des voies. Celle-ci avait beau expliquer qu'elle n'avait rien à voir avec le conflit, pour les grévistes l'argument ne tenait pas : certains nettoient les gares depuis plus de vingt-cinq ans !

Il n'était pas question d'accepter que la direction SNCF se lave les mains de l'affaire.

Le lendemain, mardi 19 juin, alors que la grève continuait et que les gares devenaient sales rapidement, les représentants des grévistes étaient conviés à un rendez-vous avec la direction des achats SNCF et la direction de Carrard pour le 20 juin... à l'autre bout de Paris. Un des objectifs de la SNCF était en effet d'éloigner les grévistes de la

gare Saint-Lazare, le président de la SNCF, Pépy, ayant prévu de s'y faire interviewer par les voyageurs, devant micros et caméras. Évidemment, la présence des grévistes n'aurait pas été du meilleur effet !

À l'issue de la réunion en question, la direction de Carrard s'inclinait et prenait le stylo pour faire sans délai les chèques de réparation aux grévistes. Ceux-ci ont repris le travail avec des chèques en main de 50, 100, 150 et même

de près de 500 euros.

Aujourd'hui, les grévistes ont l'assurance que deux jours de grève, sur les trois qu'ils ont faits, seront payés. Ils ont l'intention de s'adresser au tribunal des prud'hommes pour contraindre la direction à payer le troisième mois, de toute façon, ils sont satisfaits d'avoir obligé la direction à reconnaître ses erreurs et à leur payer leur dû.

Correspondant LO

• SNCF Paris gare de Lyon

Non au licenciement !

La SNCF utilise, via ses filiales, de jeunes travailleurs comme « régulateurs de flux » sur les quais en périodes de pointe. C'est le cas à la gare de Paris-Lyon.

Il s'agit de jeunes sous contrat précaire de 20 heures par semaine pour un salaire de 600 euros par mois. Ils ne sont pas seulement mal payés, mais aussi mal traités par la direction de Itirémia, filiale à 100 % de la SNCF.

Un jeune travailleur d'Itirémia vient d'être jeté à la rue

sous prétexte qu'il s'est rebellé contre les propos racistes d'un chef qui de plus l'a agressé physiquement, devant plusieurs témoins. La logique voudrait que celui qui tient des propos racistes et qui agresse soit sanctionné. Dans cette filiale de la SNCF, c'est le contraire !

Les cheminots de la gare de Paris-Lyon ont exprimé leur colère face à ce licenciement, notamment lors d'un rassemblement le 29 mai dernier. Mais cela n'aura pas suffi à

faire reculer la direction d'Itirémia ni la direction SNCF, qui est donneur d'ordres et pouvait très bien s'opposer à ce licenciement.

Les cheminots comme les collègues du jeune licencié n'acceptent pas cette injustice et ils le diront haut et fort au cours des actions appelées par les syndicats CGT et Sud-Rail contre la direction d'Itirémia comme de la SNCF, en particulier lors du rassemblement annoncé jeudi 28 juin.

Correspondant LO

• SNCF Reims

Encore des suppressions de postes programmées !

À Reims comme dans toutes les autres gares du pays, la direction de la SNCF supprime du personnel aux guichets. Ainsi les emplois de quatre vendeurs ont disparu en 2011 aux ventes de billets de la gare de Reims. Aujourd'hui, elle annonce la fermeture du bureau comptable pour février 2013, soit sept emplois supprimés, et la boutique de vente de billets SNCF, la seule qui existe sur la ville, devrait disparaître d'ici la fin de l'année avec ses trois emplois.

Toujours pour les mêmes raisons d'économies et au plus

grand mépris des besoins des cheminots comme des voyageurs, la direction taille dans les emplois. 1 500 emplois ont ainsi disparu sur la région Champagne-Ardenne en dix ans, avec à la clé des trains supprimés, une dégradation continue du service rendu aux usagers, des réorganisations incessantes pour les travailleurs, dont les conditions empirent elles aussi d'année en année.

Rien ne va plus et il est plus que temps pour les cheminots de se mobiliser pour dire stop !

Correspondant LO

• Rotos 93 - Le Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)

28 jours d'occupation contre la fermeture

Les travailleurs de Rotos 93, qui occupent leur entreprise depuis l'annonce de la fermeture début juin, ont été reçus le mercredi 20 à la préfecture de Seine-Saint-Denis, pour ce qui devait être une rencontre entre les salariés, l'État et la direction de l'entreprise, réclamée par les travailleurs menacés. Pour eux, il était clair qu'ils n'allaient pas à la préfecture « pour obtenir des stages afin de savoir rédiger une lettre de motivation ou un CV », mais pour exiger des comptes à la direction.

Le préfet était bien là, et les salariés étaient accompagnés d'un représentant du syndicat du Livre CGT, de la députée du PCF Marie-George Buffet et d'une sénatrice EELV. Seuls les patrons étaient aux abonnés absents : le gérant de l'entreprise, de même que l'ancien patron, qui est toujours propriétaire du fonds de commerce et des bâtiments. Le préfet s'est engagé à convoquer de nouveau la direction à la préfecture, dès vendredi 29.

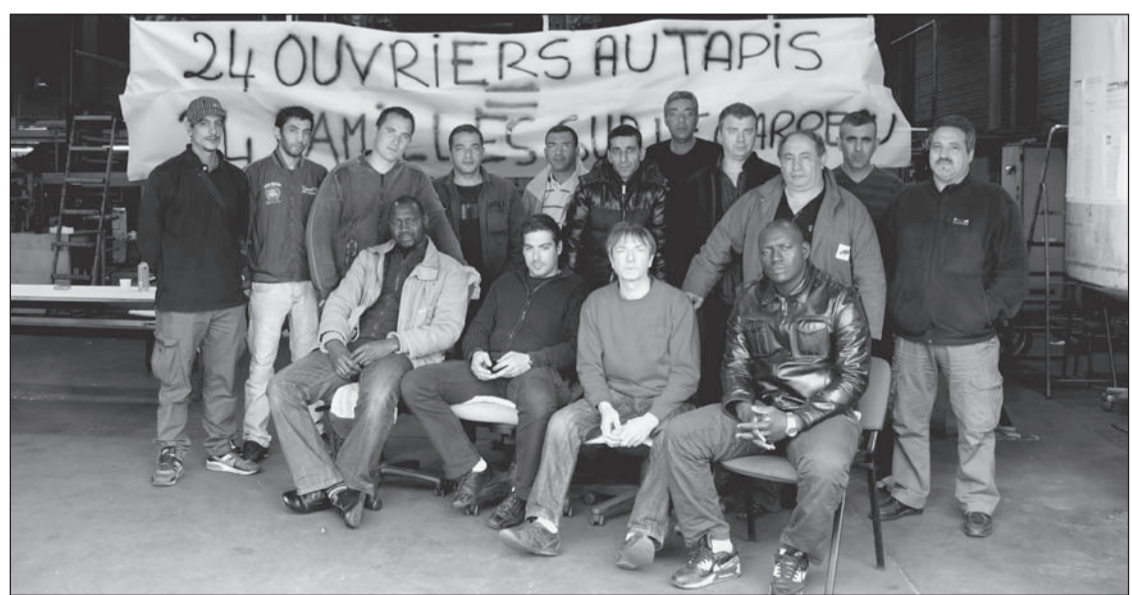
Depuis, une benne bloque l'accès aux bureaux de la direction, qui est ainsi explicitement invitée à venir s'expliquer devant les salariés.

En effet la mise en

location-gérance de l'entreprise permet aujourd'hui au propriétaire de se laver les mains de son avenir, et à l'actuel gérant de ne présenter que des dettes, en prétendant qu'il est acculé à la liquidation.

Pourtant, cette entreprise a travaillé six jours sur sept en équipes pendant plusieurs années, et a rapporté de l'argent à ses propriétaires avec un investissement presque nul, puisque les salariés ont eux-mêmes retapé les vieilles machines. Alors la vraie question, c'est ce que sont devenus tous ces profits.

La direction refuse de communiquer le bilan comptable de l'entreprise, mais il



apparaît que l'essentiel de la dette de l'entreprise, en plus de 50 000 euros de cotisations Urssaf non versées, est constitué des 350 000 euros prévus pour le plan de licenciement ! Alors la mise à plat des comptes, mais aussi des revenus de ceux qui se sont enrichis sur le travail de ces salariés, montrerait qu'il est possible de maintenir ces emplois, en tout cas d'aboutir à

autre chose qu'à la fermeture pure et simple, avec la perte immédiate des 24 emplois.

Par ailleurs Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, a été averti de la situation, mais ne s'est pour l'instant prononcé sur rien. Il a transmis le dossier à Benoît Hamon, actuel ministre délégué chargé de l'Économie sociale et solidaire.

L'occupation de Rotos 93 se poursuit jour et nuit, et les travailleurs font connaître publiquement le mauvais coup dont ils sont victimes. Ils bénéficient du soutien matériel de la municipalité du Blanc-Mesnil. Leur détermination a surpris la direction, qui ne pourra pas s'en débarrasser à si bon compte.

Correspondant LO

• Continental-Clairoix (Oise)

Trois ans après la fermeture le gouvernement face aux travailleurs

Il aura fallu un bras de fer de plusieurs semaines, et une manifestation rassemblant plusieurs centaines d'ex-travailleurs de Continental Clairoix à la sous-préfecture de Compiègne lundi 25 juin, pour que le gouvernement finisse par concéder la simple tenue d'une réunion tripartite, salariés-Continental-État, en vue de faire respecter l'accord qui devait permettre de reclasser les salariés licenciés.

Ce qui s'est passé depuis le 6 mai et la mise en place du nouveau gouvernement Hollande-Ayrault est bien révélateur.

Le reclassement des anciens salariés de Continental a tourné au fiasco. La prolongation de six mois de la mission de reclassement arrêtée avec Continental et l'État fin 2011, pour rattraper le retard pris, est un véritable désastre. En six mois il y a eu à peine dix conclusions de contrats en CDI et 25 contrats temporaires de plus de six mois. Au total, il reste 590 salariés inscrits à Pôle emploi, dont seuls deux cents, nés en 1957 et avant, bénéficient de protections particulières.

La direction de Continental a fait la politique de la terre brûlée, annonçant qu'elle disparaissait de l'Oise le 30 juin prochain, laissant les travailleurs à

eux-mêmes. Le préfet de l'Oise, chargé par l'ancien gouvernement de conduire les réunions dont le but était d'assurer le maximum de reclassements, manifestait son impuissance et s'en rapportait aux décisions à venir des nouveaux ministres. Le comité de lutte décidait alors de mettre en demeure le nouveau gouvernement d'assurer ses obligations sur l'accord du 25 juin 2009, dont l'État est cosignataire aux côtés de Continental France et Continental AG.

Les exigences sont d'autant plus fortes que Continental a réalisé, depuis la fermeture de Clairoix, 10 milliards d'euros de profits.

Il aura fallu l'annonce d'une première mobilisation pour que les représentants des ministères du Travail et du Redressement productif acceptent un premier contact. Mais ils refusèrent de dire s'ils soutenaient les salariés ou la direction du groupe multi-milliardaire. À la suite de cela, une délégation de cent travailleurs se rendit le 20 juin en direction de l'Élysée et de Matignon, drôlement accueillie par cent gardes mobiles qui l'encadrèrent de très près pendant tout le déplacement. C'était le message du gouvernement aux travailleurs de Continental : ils n'étaient pas les bienvenus.

Le chef de cabinet d'Ayrault les reçut à Matignon, mais



Les travailleurs de Continental en route vers Matignon, le 20 juin.

refusa de s'engager à quoi que ce soit : ni à un quelconque soutien, ni même à mettre sur pied avant le 30 juin une réunion tripartite en vue de faire respecter les accords.

Devant cette attitude, le comité de lutte haussa le ton et appela les travailleurs à venir nombreux manifester à Compiègne lundi 25 juin, à l'occasion d'un jugement attendu au tribunal des prud'hommes. Plus de trois cents d'entre eux répondirent à cet appel. Le silence des anciens « soutiens » publics des salariés, Montebourg, Hamon, Duflot, qui fustigeaient les méthodes de voyou de Continental quand ils étaient dans l'opposition, et qui aujourd'hui sont ministres, fut copieusement hué, tout comme

l'attitude de Hollande et Ayrault et leur démonstration musclée du 20 juin. La lettre exigeant d'Ayrault la tenue d'une réunion tripartite avant le 30 juin fut portée jusqu'à la sous-préfecture de Compiègne par des manifestants regonflés.

À 19 heures, du bout des lèvres et à regret, les représentants du gouvernement annonçaient la tenue le 28 juin de la réunion demandée.

Certes, une réunion est loin de régler les problèmes en cours. Mais les travailleurs ont utilisé le seul argument qui ait jamais compté, leur mobilisation. Et tout le monde a pu vérifier que le gouvernement ne valait guère mieux que l'ancien, et dans quel mépris il tient les travailleurs, sauf quand ils commencent à montrer les dents.

Correspondant LO

• ELM Leblanc – Drancy (Seine-Saint-Denis)

C'est en protestant qu'on obtient satisfaction

Elm Leblanc, à Drancy (Seine-Saint-Denis), qui fait partie du groupe Bosch, fabrique des chaudières, et une partie des travailleurs assurent en outre le dépannage auprès des clients. Mercredi 20 juin, une trentaine d'ouvriers de l'équipe du matin en production ont débrayé après la pause de 10 heures.

La principale raison du mécontentement était l'obligation de venir travailler le samedi : une journée supplémentaire payable en fin d'année, et seulement si on a dépassé le forfait de 1 607 heures. C'est la conséquence d'un accord signé par les syndicats FO et CFDT lors des dernières négociations annuelles obligatoires, introduisant la flexibilité du temps de travail.

Après une demi-heure de discussion avec l'un des signataires qui est allé voir la direction, une quinzaine de travailleurs ont décidé de débrayer et de faire le tour des chaînes. Cela a permis de se retrouver à une trentaine. La majorité hésitant

cependant à monter dans les bureaux de la direction, un rassemblement s'est fait à l'entrée de l'atelier.

Au bout d'une heure, le délégué FO a annoncé que la direction acceptait de « réouvrir les négociations » dès l'après-midi avec FO et la CGT (mais pas la CFDT qui, bien que signataire, ne représente que les dépanneurs).

Une heure après, le patron annonçait qu'il acceptait de payer les heures en heures normales dès le mois suivant. Seuls les 25 % supplémentaires seront régularisés en fin d'année, s'il n'y a pas de période chômée entre-temps.

Même si quelques-uns auraient préféré poursuivre ce débrayage pour obtenir un peu plus, les participants ont apprécié ce recul de la direction. Ce petit mouvement a fait l'effet d'un rayon de soleil, car ce n'était pas arrivé depuis longtemps. De quoi se dire qu'il ne faudra pas attendre des années pour remettre ça !

Correspondant LO

• Faurecia Siedoubs – Montbéliard (Doubs)

Après un trop-payé aux intérimaires, l'agence d'intérim voulait se faire rembourser

Vendredi 22 juin, des intérimaires travaillant sur le site de Faurecia Siedoubs ont été convoqués un par un par l'agence Randstad, qui leur réclamait un rappel de 1 500 à 4 700 euros.

L'agence d'intérim affirmait s'être trompée depuis un an : elle leur avait versé une prime de panier de 2,90 euros par heure, et non par jour. Du coup, les intérimaires étaient sommés de signer une reconnaissance de dette, avec menace d'huisier à l'appui. En tout, 72 intérimaires étaient concernés par ce trop-versé, dont beaucoup qui sont maintenant au chômage.

Plusieurs ont refusé ce chantage et se sont adressés au

syndicat CGT de leur usine, qui a dénoncé l'affaire et appelé les intérimaires à refuser de signer la moindre reconnaissance de dette.

Quand les intérimaires se trompent ou font des erreurs, ils sont sanctionnés. Ils ne sont pas comptables ! La faute provient de Randstad, qui n'a qu'à assumer elle-même.

Face à la résistance de bien des intérimaires à signer et au large écho de cette affaire dans la presse, Randstad a finalement renoncé à réclamer les sommes en question et l'a annoncé par un communiqué de presse.

D'une part, elle n'avait pas trop envie de cette mauvaise publicité et, d'autre part, les

intérimaires étaient dans l'incapacité totale de rembourser les sommes versées.

Pendant un an, cette prime de panier aura mis un peu de « beurre dans les épinards », même si les sommes exorbitantes réclamées aux intérimaires ne sont en réalité qu'une bouchée de pain pour Randstad.

Si les ouvriers pouvaient contrôler ce que leur travail rapporte au patronat, nul doute qu'ils s'apercevraient que ce sont les patrons, comme Randstad et bien d'autres, qui leur sont redevables, et non l'inverse. Et pas seulement de quelques euros de l'heure !

Correspondant LO

• Centre hospitalier – Belfort-Montbéliard

Mobilisation contre la saignée des effectifs !

Depuis le 14 juin, jour où l'intersyndicale CGT, CFDT, CNI, CASAP, AMUF du centre hospitalier de Belfort-Montbéliard (CHBM) a démarré une grève avec préavis illimité, la mobilisation continue sur les deux sites, pour dire stop aux économies sur le dos du personnel : cinq millions d'euros cette année, qui s'ajoutent aux sacrifices demandés les années passées.

Avec l'accélération des fusions-fermetures de services entre Belfort et Montbéliard dans le but d'« optimiser » les moyens, les effectifs déjà insuffisants partout sont encore prévus en diminution. Les conditions de travail sont infernales, et ça ne peut plus continuer comme ça !

Depuis le début du mouvement, la direction assigne le personnel partout ; mais le service minimum, c'est en fait l'assignation de tous les agents prévus de travailler sur les plannings ! Si, entre les congés et les assignations, le nombre de grévistes est variable et difficile à évaluer, la mobilisation est continue et en augmentation aux entrées des sites de Belfort et Montbéliard où des structures, des banderoles et des tentes ont été installées. Elles sont occupées 24 h sur 24, d'ores et déjà, par des centaines d'employés au total, toutes catégories confondues, y compris des cadres infirmiers et des médecins qui viennent prendre leur tour, sur leur temps libre.

La journée, la pétition proposée aux usagers et aux visiteurs a recueilli près de

5 000 signatures, avec beaucoup de marques de soutien et de sympathie pour le mouvement.

Le directeur général pensait pouvoir faire passer son plan, sans opposition, en méprisant ouvertement syndicats et personnels. Mais après douze jours de lutte il vient de proposer un gel de trois mois des ruptures de contrat prévues, une douzaine de mensualités de remplacements supplémentaires pour les congés, l'embauche de 50 infirmières et de 20 aides-soignantes. Elles étaient déjà annoncées auparavant et sont bien loin de compenser les manques : 85 postes d'infirmières ne sont pas pourvus actuellement. Le recrutement d'un psychologue du travail à plein temps est aussi prévu à Montbéliard. Mais mardi 26 juin la direction a annoncé en comité



technique d'établissement ce qui était redouté : 95 suppressions de postes, 28 dans les services de soins, 37 dans les secrétariats médicaux et 29,5 dans les services logistiques et administratifs.

Tout le monde a conscience qu'il sera difficile d'inverser une politique d'austérité sur la santé et dans les hôpitaux que Hollande et son gouvernement entendent poursuivre. Moscovici, député de Montbéliard

et maintenant ministre de l'Économie, ne s'en est même pas caché quand il a reçu les syndicats du CHBM. Il a tenu à se démarquer de « certaines revendications » et à dire que le directeur avait « un budget à tenir ».

Mais les travailleurs du centre sont déterminés à être entendus et à refuser des sacrifices dont on ne voit pas le bout, et la lutte continue.

Correspondant LO

• Hôpital Charles-Nicolle – Rouen

Grève des ambulanciers

Depuis le 5 juin, les ambulanciers du Smur (service mobile d'urgence et de réanimation) à l'hôpital Charles-Nicolle sont en grève à 34 sur 36. Certains posent de 1 h à 12 h de grève par jour, alors qu'ils travaillent en vacances de 12 heures, mais ils sont tous réquisitionnés.

Les ambulanciers réclament le paiement de leurs heures

supplémentaires car ils n'arrivent jamais à les récupérer, ainsi que la sécurisation des véhicules Smur, l'amélioration de leurs conditions de travail et le maintien des effectifs existants.

Comme partout, les arrêts maladie ne sont pas remplacés et les ambulanciers Smur additionnent de nombreuses heures supplémentaires. Ils en ont

assez de conduire des véhicules qui ont plus de 200 000 km au compteur, les ampoules des gyrophares sont usées, les pannes sur les véhicules deviennent monnaie courante à tel point que, sur une semaine, seulement trois véhicules sur huit ont pu sortir. Ce sont les pompiers de Rouen qui ont dû intervenir.

Jeudi 21 juin, la DRH a reçu une délégation de deux conducteurs ambulanciers du Smur, en présence des syndicats, et s'est fait expliquer les revendications. Un poste d'ambulancier supplémentaire a été débloqué pour combler le manque de personnel en arrêt maladie, les heures supplémentaires vont être payées. Les véhicules les

plus vétustes vont être changés, les plus récents réparés. En plus, le Tour de France passant à Rouen les 4 et 5 juillet, il faudra ce jour-là des véhicules de Smur dignes de ce nom.

En tout cas quand le personnel ne se laisse pas faire, les directions se dépêchent parfois de trouver des solutions.

Correspondant LO

• France Télécom – Rennes

Mobilisation pour l'embauche des prestataires

Mardi 19 juin, environ 150 salariés travaillant pour le groupe France Télécom (secteur des services aux entreprises) se sont réunis pour réclamer l'embauche de tous les prestataires qui le souhaitent et l'arrêt des suppressions de postes.

La direction vient de renouveler ses engagements auprès des actionnaires. Et, pour justifier les restructurations, les délocalisations d'activités et le recours massif à la sous-traitance et aux emplois précaires, elle invoque la situation de crise économique et la concurrence avec l'opérateur Free.

C'est en réaction à cette dégradation constante des conditions de travail de tous que des mobilisations ont lieu depuis janvier dans la zone Rennes-Atlantique, qui concentre environ

2 000 salariés de France Télécom et au moins autant de prestataires travaillant dans des entreprises voisines.

La mobilisation du 19 juin était dynamique. Les salariés ont manifesté au cri de slogans comme « *Embauche des prestataires, débauche des actionnaires* » jusqu'à la direction régionale du groupe. En passant, ils ont pu se faire voir avec sympathie de bien des collègues des entreprises de la zone, dans la même situation qu'eux.

Cette manifestation réussie a donné envie à chacun de continuer à se serrer les coudes, quel que soit son statut. Ils ont donc convenu de remettre ça à la rentrée, en s'appuyant sur cette mobilisation réussie pour être encore plus nombreux et plus déterminés.

Correspondant LO

• EASI – Seyssinet (banlieue de Grenoble)

Non aux licenciements !

Jeudi 21 juin, une centaine de militants et de salariés de l'Entreprise adaptée de sous-traitance industrielle (ex-Ateliers protégés) de Seyssinet se sont retrouvés devant la préfecture de l'Isère pour dénoncer l'inertie des pouvoirs publics face à des licenciements que certains syndicalistes qualifient d'ignobles. C'est que, le 20 avril dernier, la direction de cette entreprise « protégée » de 79 salariés, dont 61 travailleurs handicapés, annonçait le licenciement de 21 salariés, dont 14 travailleurs handicapés et quatre représentants syndicaux.

Derrière ces licenciements, il y a la décision de deux des donneurs d'ordres, Bosch et Schneider Electric, de délocaliser leurs commandes. Des syndicalistes de ce dernier trust, bien implanté dans l'agglomération, étaient intervenus en comité d'entreprise pour que leur direction revoie sa copie. Apparemment, cela



n'a pas été le cas. Les Unions locale et départementale CGT ont écrit à François Hollande, demandant l'annulation du plan de licenciements, précisant que cette EASI fonctionne avec des subventions de l'État.

La délégation est revenue les mains vides de son entrevue avec des représentants de la préfecture et de l'inspection du travail : pour tous

ces messieurs, le dossier était bouclé.

Les licenciés vont se retrouver à Pôle emploi : une autre injustice, particulièrement choquante au vu des difficultés des travailleurs handicapés à retrouver un emploi, avec pour seul motif la soif de profit de grands groupes industriels riches à milliards.

Correspondant LO

• Sealynx – Charleval (Eure)

Après dix jours de grève Renault a dû prendre des engagements

Les 500 travailleurs de Sealynx Ruia, à Charleval dans l'Eure, viennent de faire dix jours de grève pour obtenir des garanties pour le maintien de leur entreprise, qui fabrique des joints d'étanchéité pour l'automobile.

Victime de la pression drastique des constructeurs et des réorganisations constantes qu'ils imposent à leurs sous-traitants, l'usine est passée de 2 000 ouvriers au milieu des années 1990, à 1 200 en 2006, 720 l'an dernier encore, 500 aujourd'hui. La saignée dans les effectifs s'est faite au gré de reprises successives (quatre en quelques années), pour finir par Ruia, qui est venu signer à Charleval ses engagements au printemps 2011... et n'est plus réapparu, jetant l'éponge à la fin de l'été suivant.

Aujourd'hui, les ouvriers de Sealynx travaillent surtout pour Renault, un peu pour PSA et quelques autres. Dans les faits, depuis 2007, c'est Renault qui assure l'essentiel des commandes (85 %) et garantit la trésorerie.

Mais l'entreprise a été mise fin avril en redressement judiciaire. Les deux repreneurs retenus prévoyaient

une nouvelle coupe dans les effectifs et l'un d'eux demandait même 80 millions à Renault... de quoi payer un plan de licenciements, de vagues mesures de « revitalisation » de la vallée de l'Andelle, à l'emploi sinistré, et le profit du liquidateur.

Précédée de l'arrêt du chargement des pièces produites depuis le jeudi précédent, la grève a démarré, unanime, lundi 11 juin, avec brasero et piquet jour et nuit à l'entrée.

Une douzaine de sites Renault ont très vite été touchés, arrêt de chaîne à Batilly, voitures sorties sans joints de porte à Flins... Et le constructeur a tout aussi vite envoyé son n°3 discuter dans l'Eure, à la préfecture, et même sur le site de l'usine.

À l'appel de la CGT, contre l'avis des autres syndicats, les grévistes ont rejeté ses premières propositions. En lisant bien, tous les engagements

« fermes » de Renault dépendaient en fait de la réalisation de conditions pas du tout certaines : trouver un partenaire, de nouveaux clients. Seule la liste des exigences en retour était claire et concise : reprise du travail, livraison des pièces...

Renault a donc dû se faire un peu plus précis : garantie de financement jusqu'au bout pendant la période de redressement judiciaire, garantie de volume d'activité pour tous les salariés en CDI à Charleval jusqu'en 2015, fin du « resourcing » sauvage (Renault copiait outils, machines, bien au-delà de ce que prévoyait un accord précédent), arrêt de la recherche d'autres sous-traitants pour la même production...

Enfin Montebourg, le ministre du Redressement productif, s'est engagé à ce que l'État suive l'application de l'accord. Ce qui a compté dans la décision de reprise votée mercredi 20. Mais cela ne lève pas totalement la méfiance des salariés, durement instruits par l'expérience passée.

Correspondant LO

• Travail du dimanche

Bricorama hors la loi

L'enseigne de magasins de bricolage Bricorama refuse de payer les 20 millions d'euros d'amendes auxquelles elle a été condamnée en janvier 2012 pour ouverture illégale le dimanche de 31 magasins en Île-de-France.

Le syndicat FO, qui avait déposé la plainte, a proposé que les 20 millions soient reversés aux salariés des magasins ouverts le dimanche, en échange de l'abandon de la plainte. La direction a refusé, comptant bien gagner le procès en appel le 6 juillet. Et bien sûr elle n'hésite pas à faire du chantage, parlant d'une « *attaque vraiment irresponsable* » aux conséquences « *fatales* » pour une entreprise qui ferait 15 % de son chiffre d'affaires le dimanche. Elle a même prétendu qu'en cas de fermeture le dimanche 500 personnes devaient être licenciées.

Bricorama n'est pas la seule enseigne à ouvrir le dimanche dans ces conditions. En 2009 Leroy-Merlin a été condamné

à verser 7 290 000 euros pour trois magasins du Val-d'Oise et en 2008 Castorama a été astreint à payer 100 000 euros pour chaque magasin ouvert le dimanche.

Tous ces patrons, pour justifier ces ouvertures dominicales illégales, prétendent que les employés sont volontaires, car les dimanches sont payés double, et que cela représente environ 20 % de leur salaire annuel. Mais peut-on parler de volontariat quand on a des salaires qui avoisinent le smic ou quand on est en CDD et qu'on espère décrocher un emploi stable ? Si les salaires étaient corrects et les emplois non précaires, il y aurait évidemment moins de tels « volontaires » pour le travail du

dimanche.

L'exemple du secteur du négoce de l'ameublement, où les patrons ont obtenu depuis janvier 2008 l'ouverture tous les dimanches, montre quel recul représenterait pour les salariés la banalisation du travail dominical. Les patrons de l'ameublement n'ont aucune obligation de payer plus les salariés ce jour-là et ceux-ci ne peuvent refuser de venir travailler.

Pour les enseignes de bricolage on n'en est pas encore là, et les patrons de ce secteur restent dans l'illégalité la plus totale en ouvrant le dimanche. Alors, il n'y a pas de raison qu'ils ne ferment pas leurs magasins ce jour-là et qu'ils ne payent pas leurs amendes. La loi, ce devrait être la loi y compris pour les patrons.

Cédric DUVAL

• Groupe Doux

Ce sont les rapaces qu'il faudrait plumer



Samedi 23 juin, près de mille manifestants se sont retrouvés dans les rues de Châteaulin, dans le Finistère, base du groupe Doux, pour protester contre les menaces qui pèsent sur l'emploi des 3 400 salariés de ses usines et sur le revenu de près de 800 éleveurs, fournisseurs du volailler.

Suite au placement de l'entreprise en redressement judiciaire début juin, l'administrateur a annoncé vendredi 22 juin que finalement le groupe serait sans doute vendu et qu'il cherchait un repreneur. Il pourrait ne plus être question de continuer l'activité avec les propriétaires actuels. Qu'il soit décidé la continuation ou la cession – le tribunal de commerce de Quimper doit trancher dans les semaines à venir – les salariés savent que leur emploi est menacé.

Le groupe Doux n'est pas une petite entreprise. Il appartient pour 80 % à la famille Doux et pour 20 % à la banque BNP Paribas. La fortune de la famille du patron propriétaire, Charles Doux, se montait à 330 millions d'euros en 2011, au 146^e rang du classement des fortunes françaises – classement fait par la revue *Challenge*. Une fortune très confortable entièrement bâtie sur l'exploitation très dure des travailleurs. Le salaire est bas : même après trente années de travail dans les abattoirs, il ne dépasse pas 1 200 euros. Des cadences infernales entraînent de très nombreux accidents du travail et des maladies professionnelles. Le travail en équipes sur les chaînes d'abattage et de conditionnement des poulets se déroule dans des odeurs infectes et dans le froid. Il faut ajouter à ce tableau les restructurations destinées à diminuer le « coût du travail ». Ainsi, depuis dix ans,

les fermetures de sites se sont succédées, et plus de 2 000 salariés ont perdu leur emploi.

Dans le passé, le groupe a connu des difficultés, qui n'ont cependant jamais affecté la fortune familiale. En 2007 par exemple, le déficit de 45 millions d'euros, qui venait s'ajouter à la dette de 310 millions d'euros, n'a pas empêché leur fortune personnelle d'augmenter de 18 %. Il faut ajouter que le groupe est un gros bénéficiaire de subventions, avec un milliard de subventions versées depuis quinze ans dont l'essentiel provient d'aides européennes par le biais de la Politique agricole commune. C'est sans doute ce que les gouvernants des différents États de l'Union européenne appellent aider les petits exploitants.

En 2008, le groupe affichait de nouveau un bénéfice de 52,3 millions d'euros. Mais les salariés n'eurent droit qu'à 83 centimes, au titre de la participation à cette richesse qu'ils avaient pourtant fortement contribué à créer. Aujourd'hui, Doux serait de nouveau étranglé par une dette estimée à 430 millions d'euros.

Pourquoi le groupe, premier volailler d'Europe, s'est-il retrouvé dans le rouge ? Les travailleurs n'en savent rien. Même les décisions qui les touchent directement, ils les découvrent... dans la presse, contrairement aux affirmations de Jean-Charles Doux selon lesquelles son père « *a toujours privilégié les salariés* » et toutes ses décisions ont été prises « *sous le regard des salariés et éleveurs* ». Mais quelles que soient les raisons qui ont amené ce groupe au dépôt de bilan, ce doit être à tous ceux qui font des affaires sur le dos de la population laborieuse, patrons de la famille Doux ou banques, de payer pour maintenir tous les emplois.

Aline RETESSE

• Égypte

L'élection de Mohammed Morsi L'armée et les Frères musulmans se partagent les rôles

Dimanche 24 juin, c'est après une attente de plusieurs jours que la commission électorale égyptienne a fini par proclamer les résultats de l'élection présidentielle et la victoire de Mohammed Morsi, candidat du Parti de la liberté et de la justice, autrement dit le parti politique constitué par les Frères musulmans.

Auparavant, le Conseil supérieur des forces armées (CSEA) qui depuis la chute de Moubarak il y a quinze mois gouverne ce qui est censé être une « transition démocratique » en Égypte, avait en effet pris ses précautions en rognant d'avance les ailes de l' élu. Le Conseil constitutionnel avait annulé les élections de l'Assemblée législative effectuées en décembre et janvier et qui avaient abouti à une majorité islamiste dans laquelle les Frères musulmans tenaient la part du lion. Ainsi, si Mohammed Morsi a été déclaré élu, il ne dispose en fait de guère de pouvoir et reste dépendant du bon vouloir des militaires.

Selon tous les commentaires, d'intenses tractations seraient maintenant en cours entre les militaires et les Frères musulmans, sur les modalités d'un partage du pouvoir entre les deux forces. L'Assemblée législative serait remise en place, mais les Frères musulmans s'engageraient à ne pas constituer un gouvernement uniquement islamiste et à ne pas chercher à introduire la charia comme base de la législation.

Si un tel compromis finit par s'instaurer, il serait dans la continuité de ce qu'était le pouvoir égyptien dès avant le départ de Moubarak. Comme

dans d'autres pays à majorité musulmane, le parti islamiste base son influence sur des réseaux construits dans les quartiers autour des mosquées et qui jouent auprès de la population un rôle d'aide sociale, y compris souvent médicale, alors que l'État s'en désintéresse. Encadré par de riches bourgeois, des médecins, des ingénieurs, il s'appuie sur des militants religieux nombreux et très présents.

C'est pourquoi, si l'armée tenait à garder les leviers essentiels du pouvoir politique, elle a toléré de plus en plus largement les Frères musulmans, dont cette implantation dans les villes et les quartiers s'avérait un puissant facteur de contrôle social, empêchant que la misère de la population ne débouche sur des explosions incontrôlables. La crise ouverte avec la chute de Moubarak leur a permis de se renforcer encore, et cette fois de pouvoir prétendre au pouvoir politique, mais ce sera toujours à condition d'accepter de le partager avec d'autres, sous le haut arbitrage de l'armée. D'autre part, ils sont maintenant en butte aux surenchères des salafistes, qui trouvent les Frères musulmans trop enclins au compromis.

Des contacts ont visiblement été pris avec les puissances



impérialistes influentes auprès des militaires, en premier lieu les États-Unis, qui ont cherché à s'assurer que ce parti religieux saurait fournir des politiciens responsables avec qui ils pourraient collaborer, sachant se souvenir que les Frères musulmans sont nés autrefois en Égypte grâce au soutien des services secrets anglais.

On pourrait donc assister maintenant à la suite de cette collaboration plus ou moins conflictuelle entre les islamistes et le pouvoir militaire. Un peu comme c'est le cas en Turquie, et comme cela a été le cas en Algérie dans le passé, l'armée pourrait se présenter comme la garante du maintien d'une certaine laïcité, du respect des minorités religieuses non musulmanes, sorte de rempart contre l'obscurantisme. Mais en Turquie cet affrontement est en grande partie factice, car l'armée au pouvoir a été la première à faciliter la croissance

de la présence islamiste, dans laquelle elle voyait une assurance contre le développement des idées de gauche, voire révolutionnaires.

Au fond, il en est de même en Égypte, où la croissance du parti islamiste a été tolérée par les militaires depuis des années, au point que, si ceux-ci lui contestent encore aujourd'hui le fait d'exercer pleinement le pouvoir politique, on peut dire que depuis longtemps c'est ce parti qui a le pouvoir dans la société. Il suffit de voir comment le vendredi pas une rue du Caire n'échappe à la retransmission tonitruante des prêches des mosquées par des haut-parleurs installés à demeure, ou comment en quelques années le port du voile a été imposé presque unanimement aux femmes, la seule excuse pour ne pas le porter étant – et encore – le fait d'être chrétienne.

À l'image de l'élection présidentielle disputée entre un

candidat islamiste et le candidat de l'armée, quinze mois après le départ de Moubarak, le pouvoir semble en voie de s'organiser entre une armée se présentant comme la garante d'un certain modernisme, et un parti obscurantiste se présentant comme la voix du peuple et son élu démocratique ; une situation ne laissant à la population que le choix de se demander lequel des deux partis est le plus à redouter.

Car, justement, aucun des deux ne peut représenter les aspirations démocratiques et sociales qui avaient commencé à s'exprimer en janvier et février 2011 contre le pouvoir de Moubarak. La révolution reste à faire en Égypte, et elle devra s'affronter à ce qui apparaît désormais comme les deux facettes du pouvoir de la bourgeoisie et de l'impérialisme.

André FRY

• Espagne

Ce n'est pas aux classes populaires de payer

Le gouvernement espagnol vient d'annoncer qu'il demande bien 100 milliards pour sauver son système bancaire, soit le maximum qui avait été prévu par les institutions européennes. Ce cadeau aux banquiers équivaut à 10 % de la richesse produite en Espagne en un an. Avec une telle somme, il y aurait de quoi créer des millions d'emplois (5 millions à 1 500 euros par mois, évaluent certains), de quoi résoudre le problème du chômage, de quoi produire des richesses, améliorer l'éducation et les services de santé.

Eh bien non, tout cet argent ira remplir les coffres des banques espagnoles, qui continueront de spéculer, voire de tenter d'investir dans l'immobilier de luxe, pendant que les familles sont expulsées des logements récents ou neufs parce qu'elles ne peuvent plus rembourser les sommes empruntées.

Plus grave encore, c'est aux classes populaires que les capitalistes et le gouvernement

vont demander de rembourser cette énorme dette. Les mesures d'austérité ne cessent de se multiplier. Elles vont encore s'aggraver. Il y a quelques semaines, Rajoy prétendait qu'il ne se plierait pas aux exigences des institutions européennes concernant les dépenses de l'État espagnol. Mais le gouvernement de Rajoy n'a pas besoin de leurs diktats pour racketter sans cesse davantage la population et vient d'annoncer

clairement que les mesures d'austérité seraient encore aggravées.

C'est ainsi qu'il vient d'annoncer une nouvelle réforme du droit du travail, voulue depuis des mois par le patronat espagnol qui juge la précédente réforme d'il y a six mois insuffisante, car encore trop contraignante pour lui. Le patronat veut encore plus de liberté pour licencier, pour baisser les salaires, pour systématiser la précarité. Les mesures, qui vont se préciser dans l'été, toucheront de proche en proche tous les secteurs d'activité. Rajoy et les siens rêvent d'une législation qui ferait de l'Espagne la championne en matière de « flexibilité ».

Mais ce n'est pas tout. Après s'être fait pendant plusieurs

mois l'apôtre du refus de toute augmentation générale de la TVA, en expliquant que cela entraînerait une diminution trop importante du pouvoir d'achat de la population, Rajoy vient de faire volte-face. La TVA va augmenter, de façon modulée – dit-il – pour certains produits, mais cela se traduira par une augmentation générale des prix. L'augmentation de cet impôt injuste devrait contribuer à remplir les caisses de l'État, qui continuera de financer les banques, pendant que salariés, précaires, chômeurs et retraités, auront de plus en plus de mal à faire face aux dépenses de base, en même temps que cela entraînera sans doute la faillite de nombreux petits commerces et de petites entreprises.

Par ailleurs, dans les

différentes régions du pays les financements publics sont amputés, voire annulés, et ce sont des secteurs entiers d'activité qui sont menacés de disparition. La fermeture programmée des mines des Asturies en est un exemple.

Alors, dans les classes populaires il y a de l'inquiétude, de la rage et un sentiment partagé par beaucoup qu'il ne faut pas laisser faire. Le mouvement des mineurs suscite la sympathie. Tous les appels à manifester contre les attaques à la santé, à l'éducation, aux services publics sont suivis, et très largement. Faire barrage à tous ceux, gouvernants, banquiers et patronat, qui organisent cette régression, c'est cela qu'il faut préparer.

Henriette MAUTHEY